mémoire

plurielle

LES CAHIERS D'AFRIQUE DU NORD

22

MAROC, TOUJOURS...

La parole

nous appartient

Espace historique

La culture marocaine et sa dimension méditerranéenne 3
Ahmed Moatassime

La riche histoire de Marrakech 13
Georges Le Diberder

Ecrivain public

Evocation de Fès 19
Jeanine de la Hogue

Hommes singuliers

Le général Georges Leblanc 28
Jacques Augarde

Jacques Berque en son temps 35
Edmond Jouve

Le jardin des arts

L'architecture et l'urbanisme au temps de Lyautey 39
Patrick Sanguy

Sauver les remparts d'Essaouira 48
Roland Paskoff

Les chemins de mémoire

Visages du judaïsme marocain 54
Philippe Boukara

Tanger réelle, Tanger rêvée 57
Pierre-Emmanuel Prouvost d'Agostino

Edité par Mémoire d'Afrique du Nord,
119, rue de l'Ouest, 75014 Paris. Tél/Fax : 01 45 42 78 75.
Directrice de la publication : Jeanine de la Hogue
Comité de rédaction: Jeanine de la Hogue
Bienvenue Amoros, André Appel, Marc Baroli, Anne-Marie Briat, Odette Goinard, Jean-Claude Léonard, Yves Richardot.
Trésorier : Raymond Albert
Adhésions à Mémoire d'Afrique du Nord :
actif : à partir de 30 F. *bienfaiteur* : à partir de 90 francs. *donateur*: *à partir de* 300 francs
Abonnement à *Mémoire Plurielle* : *adhérent* : 60 F. *non adhérent* : 100 F.
Le numéro : 30 F.
Réalisation : BADIANE, 7 passage Bourgoin, 75013 Paris. Tél/Fax : 01 53 19 02 60.
Commission paritaire : n° 0101G.78541 **ISSN** : 1284-43221

Maroc, toujours

Détail d'un chapiteau
en plâtre sculpté de stalactites.
Palais Royal, Fès.

L'Association Mémoire d'Afrique du Nord, à l'occasion de l'année du Maroc, a organisé au Palais du Luxembourg, le 15 novembre 1999, un colloque baptisé « Maroc toujours ».
Cette expression caractérise parfaitement l'esprit des diverses interventions du colloque.
Désirant faire connaître largement les différentes approches de ce Maroc éternel, exposées devant les auditeurs du colloque, nous avons souhaité garder la forme adoptée pour notre revue *Mémoire plurielle* et il nous est apparu que ces interventions s'inséraient fort bien dans notre « grille » habituelle.
L'histoire est présente avec l'article sur la culture marocaine et sa dimension méditerranéenne et avec celui sur la riche histoire de Marrakech.
Les écrivains se retrouvent dans l'évocation d'une ville merveilleuse, Fès.
Les articles sur le général Leblanc et l'écrivain Jacques Berque illustrent parfaitement, dans leur différence même, ce que nous appelons des hommes singuliers.
L'art, que nous intitulons *Le jardin des arts*, a trouvé sa place dans une étude très documentée sur l'architecture et l'urbanisme au temps de Lyautey et dans la découverte que nous avons faite des dangers guettant les beaux remparts d'Essaouira-Mogador.
Nous avons parcouru *Les chemins de mémoire* en nous souvenant que la communauté juive est une des plus anciennes d'Afrique du Nord et en rêvant la réalité même de Tanger.

La culture marocaine et sa dimension méditerranéenne*

Ahmed Moatassime

Le professeur Ahmed Moatassime a enseigné dans les universités du Maroc. Il est chercheur honoraire du CNRS à Paris. Auteur de nombreux ouvrages et articles, il est considéré comme un très grand connaisseur de la culture marocaine.

La culture peut être considérée comme l'ensemble des productions humaines dans tous les domaines de la vie individuelle et sociale, ayant pour support un développement permanent de systèmes de valeurs, résultat de comportements et attitudes spécifiques et/ou universels. Ramenée au Maroc, une telle définition ferait de la culture marocaine – comme d'ailleurs de toute culture – non seulement la résultante d'une expression langagière, orale ou écrite, mais aussi l'aboutissement de toute autre expression, technologique ou artistique, architecturale ou culinaire, ludique ou picturale, vestimentaire ou organisationnelle...Il n'est évidemment pas possible d'aborder tous ces domaines dans un simple article de synthèse. Mais il serait utile, malgré tout, d'en dégager quelques aspects liés à des systèmes de valeurs dynamiques ayant marqué, ou marquant encore la personnalité marocaine aussi bien dans son caractère spécifique que dans ses prolongements universels. Aspects dont la dimension méditerranéenne, entre autres, paraît pour le Maroc, non seulement une vocation historique, *allant de la berbérité à l'islamité en passant par l'arabité, ce que nous avons déjà abordé dans d'autres contributions (cf. notes en P.S.). Mais une telle dimension apparaît aussi et surtout comme une* réalité actuelle *et une* nécessité prospective.

Actuellement la dimension méditerranéenne de la culture marocaine, d'une manière générale, reste une réalité. Elle s'exprime de toutes les manières, aussi bien dans une horizontalité arabo-islamique qu'à travers une verticalité franco-occidentale, renforcées l'une et l'autre par une intersection en profondeur de ces deux lignes perpendiculaires.

L'HORIZONTALITÉ ARABO-ISLAMIQUE

L'horizontalité arabo-islamique de la culture marocaine apparaît à travers une ligne horizontale allant de l'Atlantique aux contours

* Article paru dans la revue marocaine *Signes du Présent*, n° 2/printemps 1988. Mis à jour, novembre 1999.

Medersa Al Cherratine (XVIIe siècle)

de La Mecque. Elle s'impose ainsi comme une expression culturelle méditerranéenne qui, malgré les frontières artificielles étatiques, continue une tradition millénaire des rivages Sud de la Méditerranée. Elle est entretenue par un sentiment diffus, mais profond, d'une appartenance collective à cet ensemble géo-culturel. L'aspect émotionnel qui n'est pas seulement religieux lui donne un caractère sans doute subjectif, mais permanent. L'organisation familiale et sociale, malgré la diversité des régimes politiques et leurs divergences, atteste encore de cette permanence. L'art architectural et l'art pictural, malgré les influences extérieures, en assurent la continuité. L'art culinaire et l'art musical entretiennent, l'un une attitude gustative, sensorielle et visuelle quasi commune à l'égard de l'alimentation, et l'autre un comportement auditif quasi unanime vis-à-vis des partitions. Comportement qui n'est absent d'aucun niveau culturel ou social, même sur la rive nord de la Méditerranée, grâce aux populations migrantes. Mais, au-delà d'une simple observation de phénomènes ou faits de société, il convient, en outre, de se référer à tout ce qui engage l'avenir, en l'occurrence aux systèmes d'éducation. Car c'est une œuvre qui s'inscrit dans la durée et concerne les jeunes en formation qui, on le sait, représentent plus de la moitié de la population arabo-islamique sud-méditerranéenne. Au Maroc, le système éducatif, malgré d'évidentes et nécessaires ruptures, semble assez représentatif, tout au moins théoriquement, de la continuité horizontale méditerranéenne. Représentatif, il l'est en particulier dans son projet d'arabisation ou de réarabisation par rapport au système hérité de la

colonisation. L'arabe classique, en effet, reste pour tous les Arabo-islamiques sud-méditerranéens, un puissant instrument de communication, non seulement intellectuel et culturel, mais aussi politique et social, tant dans l'espace que dans le temps. Il n'est évidemment pas possible de revenir, dans ce court exposé, sur tous les avantages et vicissitudes de ce grand dessein. Nous l'avons largement étudié par comparaison à tout le Maghreb, dans de nombreuses recherches. Mais il n'en reste pas moins vrai que, s'il réussissait, ce projet constituerait sans doute le noyau central pour le maintien et le développement de la dimension horizontale sud-méditerranéenne de toute la culture marocaine.

LA VERTICALITÉ FRANCO-OCCIDENTALE

D'autant qu'il revient à la verticalité franco-occidentale d'assurer la fonction nord-méditerranéenne qui, malgré les difficultés sous-jacentes ou apparentes, se présente comme une seconde composante de la culture marocaine. Elle a pour origine l'héritage, désormais historique, de la langue française imposée par la colonisation à travers le système éducatif, puis adoptée partiellement depuis l'indépendance du Maroc en 1956. Cette langue véhicule non seulement la francité ou la francophonie, mais aussi une part déterminante de la culture occidentale, tout au long d'une ligne verticale allant de l'Europe jusqu'aux profondeurs de l'Afrique. Il en résulte, avec les progrès parallèles de la réarabisation, un véritable dualisme culturel dans tous les domaines : linguistique et littéraire, administratif et social, médiatique et sémiotique, artistique et musical, vestimentaire et architectural. L'un des exemples caractéristiques de ce dualisme réside dans l'organisation de l'espace au sein des demeures les plus raffinées des grandes agglomérations urbaines. On n'y trouve presque plus de salle de convives qui ne soit pas aménagée en deux parties juxtaposées, d'égale importance. D'un côté de la salle, il y a un salon occidental avec canapé, fauteuils et table rectangulaire pour servir les apéritifs. Mais de l'autre côté de la même salle subsiste encore un salon marocain plus moelleux, avec sofas et table ronde sculptée. Il fait office, selon les fortunes, de salon de thé après les repas ou même de salle à manger. Il est parfois doté d'un lavabo intégré qui remplace le « tass » traditionnel ou cuvette mobile argentée, et veille ainsi, en lieu et place, sur la propreté manuelle des convives pour leur permettre de mieux apprécier tajines et couscous. Car l'art culinaire marocain est toujours à l'honneur. Il a résisté à tous les avatars, au steack pommes-frites comme au hamburger. Cet exemple matérialisé ne touche évidemment que quelques franges privilégiées de la population. Mais, d'une manière générale, le dualisme culturel est continuellement sujet à métamorphose. Assumé, comme c'est le cas pour une minorité, il est souvent à l'origine d'une véritable synthèse de la culture méditerranéenne des deux rives du Nord comme du Sud, sous les aspects les plus divers. Subi, comme c'est le cas pour la majorité, il peut provoquer un dédoublement de la per-

Canal dans la plaine du Tadla.

sonnalité et un dualisme psychologique et mental, difficile à contourner, qu'on observe souvent chez des individus ou des peuples sans racines précises[1].

L'INTERSECTION EN PROFONDEUR

Mais c'est surtout l'intersection en profondeur des deux lignes perpendiculaires ainsi définies, horizontalité arabo-islamique et verticalité franco-occidentale, qui semble porter en elle tous les germes de la contradiction. Tantôt conflictuelle et tantôt symbiotique, cette rencontre s'opère essentiellement à travers un système d'éducation dont l'enjeu culturel n'est plus à démontrer. Hérité de la colonisation à l'instar de l'ensemble maghrébin, le système éducatif marocain n'a cessé tant bien que mal de s'adapter aux rapides évolutions. Face aux exigences de la modernité, cet enseignement public a presque entièrement déserté les lieux communs de l'enseignement originel. Il réunit à lui seul 90 à 95 % des effectifs scolarisés au taux de 65 à 70 % environ des enfants scolarisables. Mais si les structures et les méthodes d'enseignement restent d'importation, l'esprit dans lequel est véhiculé l'éducation a changé par rapport au système colonial précédent. Désormais la langue arabe se réserve toute la formation humaine et sociale, bien que la langue française conserve encore la quasi-totalité de la formation scientifique et technologique. Ce « bilinguisme » n'a pas que des avantages. Il a aussi des inconvénients dans la mesure où il consacre une division linguistique du travail. Et il se termine souvent par un dualisme culturel à l'avantage du français, comme nous avons essayé de le montrer pour tout le Maghreb dans de nombreuses études antérieures. Déperditions scolaires et reproductions sociales paraissent ainsi accompagner cet itinéraire pédagogique peu commun. L'on comprend dès lors pourquoi cet aspect déterminant de l'enjeu culturel marocain – qui n'est pas seulement éducatif, mais aussi politique et social – mobilise souvent toutes les forces en présence. C'est dans les années 70, d'où nous puisons les

exemples suivants, que ce débat, qui ne cesse de renaître, paraît avoir atteint son point culminant : « Il n'y a pas de différence entre l'occupation militaire et la colonisation linguistique », peut-on lire à la une de *L'Opinion* (4 janvier 1973), organe du parti de l'Istiqlal (nationaliste). Et « les structures universitaires ou le système d'enseignement ne sont pas seuls mis en cause », devait écrire un leader de l'USFP/socialiste (in *Lahbabi*, 1970). Pour le PPS/communiste, « la politique tracée par le gouvernement en matière d'enseignement est essentiellement une politique de classe (...) au service du néo-colonialisme » (*Al Bayane* du 19 septembre 1973). Actuellement les islamistes dénoncent littéralement « la déchéance de l'homme occidentalisé ». Mais la position officielle paraît – malgré des remontrances ponctuelles faites jadis aux méthodes des coopérants français et au contenu culturel de leur enseignement – beaucoup plus nuancée : « Si nous nous contentons de vivre seulement dans le cadre du monde arabe, nous aurons en réalité trahi l'idéal de l'Islam qui est une religion universelle (...). La connaissance parfaite des langues étrangères permettra, en revanche, d'enrichir notre patrimoine arabo-musulman », devait déclarer le roi du Maroc dans les années 70 également. Années dites de l'arabisation, que nous prenons comme repère caractéristique, avons-nous dit, des premières remises en cause catégoriques de la politique officielle du « bilinguisme » (*Le Petit Marocain* du 17 mars 1970, et sq.). Néanmoins on peut estimer que, avec le recul et l'analyse des discours ultérieurs, ce qui est réellement contesté, c'est la place, plus ou moins grande selon les forces en présence, qu'il convient d'accorder ou non au français, comme on conteste également le sous-produit culturel susceptible d'en être véhiculé. Mais aucune force politique ne semble remettre entièrement en cause la présence de cette langue, et encore moins la culture scientifique et technologique qu'elle est censée transmettre. A cela, il y a sans doute deux raisons : l'une historique que l'on sait et l'autre géographique, directement liée aux permanences et perspectives méditerranéennes de la culture marocaine[2].

A la médersa Ben Youssef à Marrakech

UNE NÉCESSITÉ PROSPECTIVE

En effet, la dimension méditerranéenne de la culture marocaine ne peut se référer indéfiniment à sa vocation historique, ni d'ailleurs à sa seule réalité actuelle. Les Marocains, d'une manière générale, comme l'ensemble des Maghrébins, ne paraissent en avoir aucune conscience précise, comme ils en ont, par exemple, même subjectivement, de leur appartenance collective à la culture islamique ou arabo-berbère. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'une dimension méditerranéenne de la culture marocaine, susceptible de s'inscrire dans la durée, émerge souvent de l'analyse objective. La prise de conscience intellectuelle est à cet égard révélatrice. Elle repose essentiellement sur la nécessité prospective d'une intégration effective des deux rives de la Méditerranée. Intégration qui reste cependant redevable aux relations « Nord-Sud » méditerranéen, elles-mêmes conditionnées en quelque sorte par des relations « Sud-Sud » et « Nord-Nord » de cette mer médiane.

LE "SUD-SUD" MÉDITERRANÉEN

Or le « Sud-Sud » méditerranéen, tout d'abord, est encore hypothéqué par la dégradation légendaire des relations arabo-arabes et maghrébo-maghrébines. Politiquement, la mésentente est quasi totale. Economiquement, les échanges sont insignifiants. Victimes et acteurs d'un nationalisme étroit, hérité d'une idéologie retardataire de l'Europe du XIXe siècle, les pays arabes se complaisent dans des frontières artificielles tracées à l'équerre, au moment où leurs partenaires européens cherchent activement à s'en défaire au sein de leur propre continent. Au Maghreb en particulier, il est incompréhensible qu'on puisse continuer à se référer à la sacro-sainte « intangibilité des frontières », adoptée de façon dogmatique par l'OUA/Otganisation dite de l'Unité Africaine, comme pour marquer, à travers une empreinte mentale indélébile, l'adhésion rétrospective et prospective de l'Afrique à l'héritage colonial. Or tous les chercheurs et experts s'accordent désormais pour dire qu'il ne peut y avoir de développement véritable sans un regroupement régional minimum. Surtout à notre époque où, grâce aux nouvelles formes de communication, les dimensions de la Terre se rétrécissent chaque jour davantage. Il reste cependant que le Maghreb, comme le Machrek méditerranéen, peuvent encore tirer parti des fondements culturels de leur unité, et notamment de leurs systèmes d'éducation. Sans doute faut-il rappeler que les nouvelles structures d'enseignement diffèrent d'un pays arabe à l'autre. Elles sont influencées par l'Europe occidentale chez les uns, notamment par la France et le Royaume-Uni, et par les pays socialistes chez les autres. Sans doute aussi faut-il convenir que les méthodes pédagogiques ne sont pas toujours appropriées. Elles apparaissent, soit trop didactiques et donc de nature à développer la soumission, soit faussement actives et donc de nature à entretenir le laxisme. Sans doute, enfin, faut-il s'inquiéter sur la formation des maîtres et la

place faite à la recherche scientifique. Mais il n'en reste pas moins vrai que le contenu culturel commun à tous les systèmes éducatifs arabes permet encore, et malgré tout, de maintenir une identité collective commune – au sein de laquelle la culture marocaine est partie prenante – sur toute la rive sud de la Méditerranée. C'est une réalité qui a toujours transcendé et transcendera encore les frontières, même aux moments les plus obscurs. Au demeurant, la rive sud de la Méditerranée se présente avec une langue officielle, commune à une vingtaine d'Etats, l'arabe classique, avec en prime deux langues occidentales souvent assumées par une large frange de la population, à savoir le français au Maghreb et l'anglais au Machrek.

LE "NORD-NORD" MÉDITERRANÉEN

Sur ce point en particulier, on ne peut en dire autant du « Nord-Nord » méditerranéen, notamment de l'Europe occidentale dont l'unité en perspective paraît se heurter à sa multiplicité linguistique : douze langues officielles dont la présence risque de devenir purement symbolique, pour ne pas dire encombrante face à la domination grandissante de l'anglais. Le traité de Rome semble avoir accordé plus d'importance à l'intégration économique. Il en est de même du traité de Maastricht, plus récent, qui se trouvera sans doute devant des difficultés incalculables d'intégration culturelle pour les années 2000, promises à la libre circulation des personnes et des biens. Pourtant on ne peut qu'admirer le travail minutieux des experts pour régler, jusqu'aux moindres détails, toutes les bases matérielles de l'union européenne : viandes, laits et fromages, bovins et volailles, matériaux de construction, industrie lourde et légère, tout comme les perspectives monétaires nécessaires à la survie de l'Europe face aux fluctuations frénétiques du dollar. Mais, en même temps, on est toujours surpris par l'absence d'un projet linguistique et culturel digne de ce nom. Pour toute perspective, ce sont des vœux pieux en faveur d'un « pluralisme culturel » quasi mythique et de la « diversification », non moins mythique, de l'apprentissage linguistique. Résultat sur le plan pratique : 90 %

environ des enfants européens apprennent l'anglais comme première langue, au détriment des autres langues, non seulement extra-européennes, mais aussi européennes elles-mêmes. En France plus particulièrement, on trouve dans l'enseignement public du second degré quelque 83,7 % apprenant l'anglais, 13,7 % apprenant l'allemand, 1,6 % l'espagnol, 0,3 % l'italien et seulement 0,7 % pour toutes les autres langues non européennes, y compris le chinois, le russe, le japonais et évidemment l'arabe. Comment dans ces conditions envisager une ouverture méditerranéenne de l'Europe sur le monde arabe si une telle tendance n'est pas inversée. Sans doute la présence des populations migrantes maintient-elle cette ouverture culturelle en direction de la Méditerranée, même quand elle est partiellement ou entièrement remise en cause. Elle la maintient peut-être grâce à la littérature maghrébine d'expression francophone. Elle la maintient aussi grâce à des emprunts célèbres de la haute couture à la mode vestimentaire marocaine, au succès de la musique rythmée maghrébine, et surtout à l'art culinaire qui, avec le couscous et la merguez, semble plus facile à digérer que la langue et la culture littéraire arabes. Mais il n'en reste pas moins vrai que l'Europe – dont la seule frontière, désormais officielle, qui la sépare du monde arabe, s'appelle la Méditerranée – ne peut plus continuer d'ignorer la seule et unique langue proposée par ses voisins, à savoir l'arabe, langue nationale et officielle commune à tout le Sud méditerranéen.

Distribution des prix à l'Ecole arabe de Casablanca, en 1913.

LE « NORD-SUD » MÉDITERRANÉEN

C'est pourtant à cette condition que le « Nord-Sud méditerranéen » pourrait prendre, tout au moins culturellement, une partie de sa valeur. Un pont linguistique à deux sens paraît donc indispensable à établir sur la Méditerranée. Il viendrait ainsi soutenir l'effort, jusqu'ici à sens unique, entrepris sur la rive sud qui apprend, sans contrepartie, les langues européennes, en particulier le français au Maghreb et l'anglais au Machrek. Il ne s'agit pas seulement d'une question de réciprocité, pourtant légitime. Il s'agit aussi d'une question qui engage l'avenir. Tant il est vrai que l'intégration nécessaire entre le nord et le sud de la Méditerranée semble toujours se heurter à

de nombreux problèmes. Non seulement institutionnels, mais aussi économiques et sociaux, politiques et diplomatiques. Institutionnellement, il n'existe encore aucun cadre global qui permettrait une coopération significative à l'échelle méditerranéenne, hormis l'incertain « dialogue euro-méditerranée ». C'est sans doute ce qui explique que, sur le plan économique, les échanges commerciaux ne dépassent guère le cadre bilatéral, même avec l'Union européenne. La solution aux problèmes sociaux reste donc tout entière, notamment au sud où les jeunes de moins de trente ans qui représentent les deux tiers de la population sont confrontés plus qu'ailleurs aux multiples aléas de la scolarisation, de la formation, de l'emploi et de l'émigration. Avec le décalage structurel et la situation démographique, les deux rives de la Méditerranée reflètent ainsi le déséquilibre Nord-Sud de notre planète. Sur le plan politique, le déséquilibre n'en est que plus grand entre une Europe unifiée et un Maghreb morcelé. A ces graves problèmes de conjoncture s'ajoutent ceux de la méconnaissance réciproque, malgré des siècles d'histoire commune. Or, en dehors de quelques franges de la population, l'Europe semble encore se complaire dans son analphabétisme culturel et le monde arabe dans son analphabétisme scientifique. L'intégration culturelle et scientifique des deux rives de la Méditerranée devient donc, plus que jamais, une nécessité prospective, comme compensation tout d'abord, atténuation ensuite et antidote enfin, à ces vicissitudes historiques conjoncturelles [3].

*

Pour ce qui est du Maroc, en définitive, il aura toujours, grâce à la dimension méditerranéenne de sa culture, à puiser dans sa vocation historique comme dans sa réalité actuelle pout contribuer à ce grand dessein. Mais il aura également, quant aux perspectives, à jouer de tous ses atouts pour faire face à de nouvelles données. Seul pays méditerranéen largement ouvert sur l'océan Atlantique, il est également lié à l'Afrique par ses racines sahariennes et à l'Europe par le détroit de Gibraltar. Il aura donc aussi à tirer parti de sa situation géopolitique exceptionnelle pour franchir les quatorze kilomètres de voie maritime qui, de Tanger à Algésiras, le séparent du continent européen. Ce n'est peut-être pas un hasard si sa demande d'adhésion à l'Union européenne paraît à beaucoup d'analystes comme un « acte hautement significatif ». Mais plus significatif encore est le projet audacieux de liaison fixe, à travers le Détroit, pour établir un pont de communication entre l'Europe et l'Afrique, l'Europe et la partie occidentale du monde arabe. La dimension méditerranéenne de la culture marocaine, comme d'ailleurs celle de tout le Maghreb, pourrait ainsi connaître un développement prospectif digne du troisième millénaire.

*

Ce n'est pas un hasard, non plus, si Mohamed VI, alors prince héritier, a rédigé sa thèse de doctorat – soutenue le 29 octobre 1993 à l'université de Nice – sur

Le roi Mohamed VI, à l'époque de la rédaction de sa thèse de doctorat.

un thème conséquent, à savoir « la coopération entre l'Union européenne et les pays du Maghreb », thèse qu'il dédia à son père, initiateur du projet, « pour les conseils et les encouragements qu'il n'a cessé de (lui) prodiguer[4] ». Et dès son accession à la magistrature suprême après la mort de Hassan II, dans son premier discours du Trône, le 30 juillet 1999, Mohamed VI rappelle que « si le Maroc fait partie du monde arabe et islamique, sa position géographique au nord du continent africain, faisant face à l'Europe au nord, à l'Amérique à l'ouest, nous dicte de poursuivre la politique de notre vénéré père, marquée par l'ouverture et le dialogue, renforçant nos liens de coopération avec nos frères africains et consolidant les échanges avec nos amis européens et américains au bénéfice de notre région et du monde entier, dans le respect, la considération et la recherche constante de la paix et de la sécurité pour tous » (cf. *Le Matin du Sahara*, 1er août 1999). Mohamed VI emboîte ainsi le pas à son illustre prédécesseur, le roi Hassan II. Celui-ci insistait alors sur « la vie marocaine » qui « n'est pas seulement verticale. Elle s'étend horizontalement vers l'Orient, auquel nous sommes unis par des liens culturels et cultuels séculaires. Même si nous le voulions – et nous ne le voulons pas ! – il nous serait impossible de les rompre ». Mais pour le roi Hassan II, cependant, « le Maroc ressemble à un arbre dont les racines nourricières plongent profondément dans la terre d'Afrique, et qui respire grâce à son feuillage bruissant aux vents de l'Europe[5] » ■.

1. Ahmed Moatassime, *Langue française et pluralité au Maghreb*, *Französich-Heute*, Frankfurt, 1984.
2. Ahmed Moatassime, *Arabisation et langue française au Maghreb*, Paris, PUF, 1992.
3. Ahmed Moatassime, *Pour une culture de liberté*, Rabat, 1997.
4. Mohamed Ben El Hassan Alaoui (Mohamed VI), *La coopération entre l'Union européenne et les pays du Maghreb,* Paris, Nathan, 1994.
5. Hassan II, *Le Défi*, Paris, Albin Michel, 1976.

La riche histoire de Marrakech

Georges Le Diberder

Le général Georges Le Diberder a passé son enfance au Maroc où son père était officier. Pensionnaire en France, il revenait régulièrement au Maroc pour les vacances. Plus tard, comme officier, il a retrouvé le pays au moment du débarquement allié de 1942.

LES ALMORAVIDES

En 1055, avec sa puissante armée composée de convertis berbères, les Al Mourabistoun, ceux du Zibat du couvent militaire d'une île du Sénégal, Abdallah Ibn Yassin déclare la guerre sainte à tous les insoumis sur l'appel de Yahia Ibn Omar à son retour de la Mecque. Les Almoravides déferlent en 1053 sur le sud du Maghreb el Aysa, attirés par les richesses de la terre marocaine. Ils s'emparent de Sijil Nasser, plaque tournante du commerce caravanier. Abou Baker succède à Ibn Yassin tué au combat et, aidé de

Youssef ben Tachfine, conquiert Taroudant, le Saous.

Par une belle journée de 1070, on put y voir l'importante caravane des guerriers almoravides montés à chameau au flanc duquel pendait un grand bouclier de cuir, armés de lances et d'épées, le visage caché par un long voile, le *litham.* La vallée du Nefis serait son jardin, les terres des Doukkala son grenier et les rênes du gouvernement de l'Atlas dans les mains de son maître. C'est en ces termes qu'Abou Baker accepta le site où allait s'élever Marrakech.

Le terrain possédait toutes les qualités requises. Position centrale stratégique avec le Gueliz, admirable poste de contrôle au milieu de la plaine. Marrakech s'imposait à la croisée des grandes vallées de l'Atlas, étape obligatoire de caravanes venues du Hoggar et du Soudan. Base principale pour une future conquête du pays.

La Koutoubia

Derrière les cavaliers voyageait, en litières fermées, juché sur des méharis, le harem du souverain, dont Zaynab, la nouvelle épouse de Bou Baker, d'une grande intelligence et d'une grande beauté. Suivait un bataillon de chameaux de charge, mobilier, tentes, ustensiles, butin des victoires, ainsi qu'une caravane d'esclaves, d'enfants, de vieillards, montés sur des ânes. Et tout derrière, stimulé par des chiens, un énorme troupeau de moutons et de chèvres, la viande et le lait constituant la seule nourriture.

Pour eux, la vie errante était terminée. Marrakech créée allait devenir la capitale du Maroc, rayonnant de son influence dans tout le Maghreb et en

Espagne, accumulant des richesses exceptionnelles, avec une bibliothèque aux livres enluminés par les plus habiles artistes de l'époque et, à partir des Almohades devenant bâtisseurs de palais et de la fameuse *Koutoubia*. Cet élégant minaret ne fut jamais égalé, même par la Giralda de Séville et la Tour Hassan de Rabat, pourtant construite par le même architecte. Ainsi était introduit l'art hispano-mauresque.

LES ALMOHADES

Les Almohades, avec Ibn Toumert, ennemis acharnés des Almoravides, prirent le pouvoir. Son successeur, Abd el Moumen, après avoir conquis le sud marocain, l'Atlas, les oasis sahariennes, Meknès, Fès, Ceuta et après avoir vaincu la flotte almoravide, s'empara de Marrakech après un long siège de neuf mois, au printemps 1147.

Les Almohades poursuivirent l'œuvre des Almoravides. Abd el Moumen prit le titre de Calife *(emir el mouminin)*, prince des croyants, et choisit Marrakech comme capitale de son empire. Il conquit l'Ifriqiya et la Tripolitaine, s'empara de Séville, Cordoue, Grenade et fut séduit par l'art andalou. Des milliers d'artisans affluèrent pour bâtir mosquées, médersas, palais. Le règne des Almohades apporta une richesse sans égale à Marrakech qui rivalisa avec Cordoue et Bagdad. Marrakech, ville savante et commerciale, capitale des capitales, centre de la domination et de l'œuvre de civilisation de cette brillante dynastie berbère.

LES MÉRINIDES

Succédèrent aux Almohades, les Mérinides qui, avec Abou Youssef Yacoub, choisit Fès comme capitale et créa Fès « *jdid* », siège du gouvernement, nommant un khalifat pour Marrakech. Et Marrakech, pendant trois siècles mérinides, devint l'enjeu de dramatiques intrigues, de trahisons, de luttes intestines.

Seul le minaret de la mosquée ben Salah laisse une trace de l'art mérinide à Marrakech. Pourtant la ville conserve une certaine notoriété intellectuelle et artis-

Place El Efna

Kasbah au pied de l'Atlas

tique, avec ses médecins et l'historien Ibn Battüta qui déplora la chute de ce que le grand vizir andalou Ibn el Khatib comparait à un coffret à bijoux.

L'installation des Arabes, l'invasion bédouine sur la plaine du Haouz interrompit les liens de Marrakech avec la montagne berbère et provoqua sa ruine. Marrakech, la Bagdad de l'Occident, était reléguée au rang d'un chef-lieu de province berbère, ainsi que le constatait, en 1541, Léon l'Africain.

Au XVIe siècle, apparut la dynastie des Saadiens, originaires du Hedjaz sur la mer Rouge. Après des débuts difficiles avec Moulay Abdallah, Marrakech redevint une capitale prospère. La dynastie installée dans le palais almohade, Marrakech redevint la plus belle ville du Maroc. Les Juifs se voient attribuer un immense terrain afin de construire, à proximité, leur quartier, le Mellah qui, comme celui de Fès Jdid, n'a pas beaucoup changé jusqu'aux années 1950. Moulay Abdallah marqua de son sceau la ville qui, dans ses grandes lignes, resta celle que nous trouverons en 1912.

Abd el Malek chercha à contracter des alliances européennes, Henry III, Elisabeth Ière, Philippe II, et rétablit ses relations avec le sultan ottoman Mourad III. Après la victoire de Ahmed el Mansour sur les Portugais, l'armée adopte les coutumes et les titres turcs et le sultan organise une offensive militaire sur le Soudan... qui se soumet. L'empire saadien groupait le Maghreb de l'océan Atlantique jusqu'à la Nubie.

La conquête du Soudan rapporta une quantité incalculable de poudre d'or. Au poste du palais, 1 400 marteaux frappaient des pièces d'or chaque jour. Ainsi, pour marquer son règne, le souverain décida la construction du palais el Badi d'une richesse et d'une modernité incroyables – inauguré en 1594 par une fête somptueuse. La cité impériale s'embellissait. La dynastie voulut une nécropole royale, témoignage de la louange humaine élevée à la gloire des Chérifs.

La disparition d'Ahmed el Mansour sonna le glas de l'unité du Maghreb el Aqsa et la dynastie saadienne s'éteignit après cent quarante ans de pouvoir, laissant le pays dans le même état d'anarchie que les précédentes.
Moulay Rachid, l'Alaouite, entre en vainqueur dans Marrakech en 1664. Son frère, Moulay Ismaël, lui succède et ordonne la destruction du palais el Badi en 1683. Marrakech n'était plus la première ville du royaume. Le plus grand homme d'Etat de l'Islam méditerranéen de l'époque avait décidé de s'établir à Meknès. Les matériaux précieux du palais el Badi et d'autres demeures prestigieuses furent transportés à Meknès. Cependant, en 1746, Marrakech allait renaître grâce au nouveau roi Sidi Mohammed ben Abdallah, proclamé Prince des Croyants dans la Koutoubia. Grâce à ce grand monarque, le peuple du Maroc et Marrakech vécurent une des périodes les plus importantes de leur histoire.
Aujourd'hui, dans l'immense palmeraie bien irriguée, de somptueuses demeures ont été édifiées par les puissants de ce monde, étalant un luxe bien éloigné de la vie sédentaire des populations des douars, des villages environnants. Il est souhaitable que les propriétaires, étalant leur richesse, n'oublient jamais les fellah qui les entourent.
Ainsi se termine l'histoire si riche de Marrakech.

Je revenais au Maroc en juin 1942. J'allais assister au débarquement américain et reprendre ma place de chef de peloton à Marrakech au 4° Spahis marocains.
Marrakech disposait d'un climat exceptionnel ; se baigner dans la piscine le jour de Noël devant la majesté de l'Atlas enneigé procurait une grande joie à celui qui avait subi les deux derniers hivers atrocement rigoureux de France.
Les grands de ce monde se réunissaient au PC du commandant de région, profitant du terrain d'aviation dont on ne tarda pas à accroître les possibilités.
Le général Patton rendit visite au Glaoui et Si Brahim, son fils, le caïd de Telouet, lui

La demeure du pacha El Glaoui

présenta les tombaux saadiens. Le général Patton avait compris l'importance du rôle de la France et du protectorat dans le pays, et il obtint que la France y conserve ses responsabilités. Il apprécia l'action des troupes marocaines en Tunisie et demanda l'aide d'un Tabor pour son action en Sicile.

Les colonnes dans la salle des tombeaux saadiens

Après la victoire de Tunisie, les Tabors du colonel de Latour, recrutés dans le cercle d'Azilal chez les tribus de Sidi Moh, se reconstituaient avant de repartir en Corse. La 4° Division marocaine de montagne était mise sur pied, la plus importante grande unité avec ses trains muletiers, ses régiments aux traditions solides. Le 1er RTM, celui de la guerre 1914-1918, l'hirondelle de la mort, le 2e RTM qui s'était sacrifié en 1940 dans la forêt de Mormal, le 6e RTM de Casablanca, le 69e d'Artillerie, éclairés par le 4e Spahis marocains, successeur du 2e Spahis marocains du combat de la Horgne, et lui-même avant-garde de l'armée française au Luxembourg en mai 1940 et défenseur de la vallée du Rhône. Oui, la région de Marrakech contribua à la victoire des armes de la France en 1945 et nous ne pouvons oublier les sacrifices de nos camarades marocains, auxquels nous ne cesserons de rendre hommage.

Je tiens à évoquer, avant de terminer, la mémoire du pacha Si Thami el Glaoui. A la tête de ses Harka, il contribua inlassablement à la pacification du pays. En Italie, servait au 3e RSM comme capitaine, el Mehdi, saint-cyrien, son fils, qu'il adorait, tué au combat. Si Thami en conçut un chagrin profond. Si Thami était titulaire des plus grandes décorations françaises. Au moment où les événements imprimèrent une nouvelle destinée au Maroc, il renvoya au président Coty toutes ses décorations françaises.

Sans renier le passé, la France devait accepter la nouvelle destinée du pays pour la prospérité duquel tant de ses fils avaient œuvré jusqu'au sacrifice de leur vie. ■

Evocation de Fès

Jeanine de la Hogue

Jeanine de la Hogue a passé la plus grande partie de sa vie en Algérie. Sa rencontre avec Fès l'a profondément marquée. Elle est vice-présidente de l'association Mémoire d'Afrique du Nord.

Pour être tout à fait honnête avec moi-même et avec vous qui m'écoutez, je dois faire un aveu. Je me suis, jusqu'à présent, consacrée à la littérature, et pas à l'histoire. Je ne suis pas historienne et le fait de me trouver aux côtés d'historiens confirmés me donne un grand complexe. Pour dominer ce sentiment, il me faut maintenant vous faire une confidence : je suis tombée amoureuse de la ville de Fès alors que je n'avais pas vingt ans!!! Je suis restée très longtemps sans la revoir et, de très longues années après, l'ayant retrouvée, j'ai su que je l'aimais toujours. J'ai eu la faiblesse de m'en confesser à mon président qui voulait organiser un colloque... et je n'ai pas su résister à sa demande, secrètement heureuse, peut-être, d'évoquer, même très brièvement, cette ville étonnante. Voici donc l'explication et c'est pourquoi me voilà.

A vingt ans, avoir la chance de découvrir chaque jour un quartier de cette

ville multiple, se perdre dans le dédale des ruelles, avoir peur de s'y perdre vraiment et toujours se retrouver, guidée par le souvenir d'une odeur, le dessin d'une porte, d'une fenêtre, c'était un bonheur chaque jour renouvelé. Oui, c'était le plaisir de tous les jours, l'amitié des artisans, la chance d'apprendre la patience à les voir travailler, l'odeur des épices, enivrante, toujours différente, le repos à l'ombre d'un mûrier géant, la reprise de la découverte à travers le labyrinthe des rues et, parfois, aussi bref qu'un coup de feu, le claquement de bec d'une cigogne impatiente.

Mais il y avait aussi la montée vers le Nord, vers le tombeau des Mérinides, à travers les collines pierreuses, plantées d'oliviers. Là, suprême récompense, nous attendait un adorable café et c'était l'enchantement : un superbe panorama de montagnes et de plaines ondulantes et, surtout, presque à nos pieds, la ville, une ville qui semblait étrangement proche, à dégringoler ainsi entre les collines, avec la cascade de ses terrasses, si frémissantes de toute leur vie cachée. Des treillis de roseaux bleus abritaient quelques tables où l'on pouvait s'installer pour un thé à la menthe, accompagné, les jours fastes, de pâtisseries subtiles. L'hôte de cet endroit enchanteur, s'il était en verve, voulait bien nous parler de quelque monument qu'il nous aidait à découvrir, ou nous traçait un itinéraire, nous en soulignant la complexité. Il nous faisait remarquer quelque jardin privé insoupçonnable de la rue et que, jamais, nous ne retrouvions. Il aimait nous faire deviner la mosquée Quarawiyin, peut-être parce qu'il savait que nous ne pourrions la visiter et le sanctuaire de Moulay Idriss qu'il vénérait particulièrement. Aujourd'hui le petit café est remplacé par un grand hôtel. La vue est toujours aussi belle mais le café manque !

Quand le soleil, qui avait fini de jouer avec les couleurs sur la ville, quittait aussi le petit café, il fallait redescendre. C'était alors une plongée dans un autre monde. On traversait, en hâte, et c'était dommage, le charmant jardin de Bou Jelloud. Quelques bruits de marteau révélaient des artisans encore attardés à un travail pressé. Un trottinement d'ânes, précédé de vigoureux avertissements « Balek, balek » nous faisait précipitamment nous ranger, à l'abri d'une porte si la chance nous souriait, ou nous aplatir contre un mur en serrant le plus possible nos vêtements contre nous et, pendant un moment, nous étions accompagnés de cette odeur un peu âcre, indéfinissable, qu'avaient laissée les petits ânes.

Parfois, nous croisions un cavalier au burnous immaculé qui montait une mule et ne daignait pas baisser les yeux sur les pauvres piétons que nous étions. Souvent, et je pense que c'était lié à l'importance du personnage, un serviteur tenait fermement la queue de la mule sans doute pour l'empêcher d'aller trop vite mais peut-être pour ne pas s'égarer. De loin en loin, de petites places, plongées déjà dans l'ombre, gardaient encore la trace d'une vie diurne animée. Peu à peu les boutiques des artisans devenaient silencieuses. C'était l'heure du thé, entre amis, l'heure des échanges.

A cette époque, du temps que nous la fréquentions assidûment, quotidiennement, Fès nous était apparue comme une ville de quartiers. Le quartier des affaires, entrepôts et boutiques,

Bordj nord des remparts

Un artisan du quartier des tanneurs

était bordé par les huileries et les scieries. Un peu à l'écart, le long de l'oued, le quartier des tanneurs avec ses cuves et ses couleurs si belles, attirait aussi les touristes qui ne s'y attardaient pourtant pas, un peu rebutés tout de même par l'odeur forte des peaux. Moi, j'étais fascinée, j'admirais, secrètement attirée par ces symphonies de bruits et de couleurs, la dextérité des artisans et leur goût sûr des mélanges.

Des rues silencieuses, longeant des murs aveugles, des ruelles étroites aux ramifications compliquées, des voûtes sombres, comme des tunnels mystérieux, où s'ouvraient de loin en loin de lourdes portes : nous étions là dans les quartiers d'habitation. Parfois une porte s'ouvrait, libérant comme une volée de moineaux piaillant des enfants sortant d'une école.

Nous traversions le mellah et ses synagogues. Un jour, un guide nous a montré la maison où, nous a-t-il dit, le vicomte de Foucauld qui découvrait le Maroc sous l'habit d'un pauvre rabbin avait reçu l'hospitalité de la famille Ben Simhoun, rue El Kouass. En relisant sa *Reconnaissance au Maroc*, j'ai été un peu déçue qu'il ne se soit pas intéressé à Fès bien qu'il ait été obligé d'y séjourner un mois. Son explication ne m'a pas convaincue : écoutez plutôt ! *« D'ailleurs je comptais ne passer que peu de temps à Fès : cette ville étant décrite dans plusieurs ouvrages en grand détail et mieux que je n'eusse pu le faire. Je n'avais pas à l'étudier ; il me tardait, au contraire, de la quitter pour entrer enfin en pays inconnu... Quant à mon séjour à Fès, je m'efforcerai de l'employer le plus utilement possible, j'en profiterai pour aller visiter Taza et Sefroun. »*

Vous devinez combien j'ai été frustrée !
Le mellah était tout contre le palais du sultan. Mais, à tous ces monuments si aimés des touristes, nous préférions les ruelles, les places qui résonnaient des bruits des artisans. Nous avions découvert, sur l'oued Fès, un pont en dos d'âne, d'où nous avions une vue étendue sur les quartiers. Nous aimions beaucoup les nombreuses portes que nous appelions *les yeux et les oreilles de la ville.*
Mes vingt ans curieux avaient voulu connaître l'origine des noms des quartiers, la rive des Kairouanais et celle des Andalous, la fondation de Fès vers l'an 800 par un descendant du prophète, Idriss, sur une des rives de l'oued Fès, puis la création d'une seconde agglomération, vingt ans plus tard, sur l'autre rive, par son fils également nommé Idriss.

Bab-Dekaken un jour de fête

Mais cette histoire me paraissait fort complexe, à la mesure d'ailleurs de la ville, cette ville qui semblait m'échapper alors même que je croyais mieux la connaître. J'étais curieuse de savoir ce que les guides officiels racontaient aux gens de passage, aux touristes. L'un d'eux, un étudiant fort érudit d'ailleurs, m'avait appris l'étymologie du nom de Fès. D'après un historien cordouan du Xe siècle, er-Razi, lorsque l'on creusa les fondations de la ville, on découvrit une pioche (en arabe *fas*). Et c'est ainsi que la ville prit le nom de cet outil. Ce même étudiant, peut-être pour nous éblouir, jonglait avec les noms des dynasties : Almohades, Almoravides, Mérinides, Alaouites... que sais-je encore ! Je n'en avais retenu que l'essentiel ! Par la suite, j'ai voulu retrouver chez d'autres les impressions de mes vingt ans. J'ai beaucoup lu. J'ai découvert Pierre Loti et sa manière un peu naïve de vouloir se fondre au sein

de la population. Venu accompagner une ambassade, il avait souhaité être logé ailleurs, dans un logis prêté par un ami. Nous sommes en 1889 et le tourisme n'est pas encore très répandu. Il s'était empressé d'acheter des vêtements arabes, s'assurant ainsi, pensait-il, une plus grande discrétion :

> *« Seul, le matin de bonne heure, vêtu en Arabe, je m'en vais au bazar, acheter de l'eau de rose et du bois odorant des Indes, afin de parfumer ma maison comme il est d'usage. Le bazar, qui vient à peine d'ouvrir ses milliers de petites boutiques, est encore tranquille et presque désert : les claies en jonc et les pampres toutes neuves des vignes qui la recouvrent d'une interminable suite de berceaux, laissent filtrer le soleil matinal, tamisent la lumière fraîche et gaie. Ces parfums que je suis venu chercher se vendent dans le même quartier que les soies non tissées et les perles. Et ce quartier est le plus coloré du bazar... En longue et étroite perspective dans l'enfilade des petites rues, s'alignent des milliers de choses, accrochées aux couvercles relevés des niches où les vendeurs se tiennent blottis : ce sont des écheveaux de soie et des écheveaux de fils d'or ; ce sont des masses de perles dorées ou de perles roses ou de ces cordelières à glands, pour suspendre, au cou des hommes, sabres ou livres pieux... Et des personnages très nobles et très beaux sous leurs capuchons de moines blancs, se promènent sans bruit, en babouches, choisissant parmi tant de cordelières pendues telle nuance qui s'harmonise-*

rait bien avec tel costume. Puis voici, devant une boutique de jouets d'enfants, une vieille grand-mère, au voile de fantôme mais aux yeux très bons, qui marchande une drôle de poupée pour sa petite-fille, bébé de quatre ou cinq ans, adorable, avec des yeux de jeune chat angora, avec des cheveux et des ongles déjà teints de rouge henné. »

Bien loin de ce côté coloré et gai qu'y avait vu Loti, André Chevrillon avait découvert Fès, venant de Tanger à travers le djebel encore dangereux en 1905. Il est sensible à la nuit, au secret. Il l'a écrit dans un récit, paru en 1920, qui était tombé dans l'oubli et heureusement réédité récemment par Eddif, un éditeur marocain de Casablanca, sous le titre de *Un crépuscule d'Islam*. Ecoutez ce qu'il dit :

« Pour atteindre les souks où la vie maure se serre autour des sanctuaires mystérieux, nous quittons notre clair quartier de jardins à la périphérie de la ville et nous plongeons vers le centre obscur par d'étranges ruelles, les plus mortes que j'aie connues dans une ville arabe. Qu'y a-t-il donc qui attire tellement dans tout ce qui porte ici cette trace de la mort ? Les grandes cours fauves, les créneaux ébréchés autour des cimetières, ces ruelles sans lumière et sans vie. Pourquoi les lieux tristes nous touchent-ils plus que les frais feuillages, les grenadiers en fleurs et tout le merveilleux printemps qui se reflète en vert dans les eaux courantes de Bab Djedid ?

A dévaler par ces tranchées pleines de silence et d'ombre ancienne, on se sent descendu dans la profondeur du passé, dans la paix d'un passé qui s'est endormi là... au fond de ces ténébreux coloris où le temps ne semble pas couler. Une paix indicible y demeure, l'avant-goût de l'éternel... »

Roger Le Tourneau, une valeur sûre en ce qui concerne le Maroc, a consacré à Fès un ouvrage dans la collection des vies quotidiennes chez Hachette. Ouvrage très documenté, référence « incontournable » et dans lequel, avec la légèreté des non spécialistes, j'ai choisi un passage très significatif de l'influence que pouvaient avoir les conteurs publics sur des gens, pas forcément simples, mais qui vivaient fortement les histoires que leur racontaient

des hommes au talent certain. Ces diseurs de hauts faits détaillaient à l'infini les épisodes de la vie de leurs héros. Ils avaient inventé les feuilletons. Ecoutez plutôt cette histoire :

« Celui qui connaissait le plus de succès et réunissait l'audience la plus fidèle était le conteur de la porte de Guissa, le père Driss le conteur. Chaque jour, quelque temps qu'il fît, entre la prière de l'après-midi et le coucher du soleil, il s'installait à l'extérieur de la porte, tout contre la muraille, sur les pentes du cimetière qui monte vers la colline des Mérinides. A l'ombre des remparts roux, il dévidait, jour après jour, un long récit, qu'il savait rendre vivant, poignant parfois, au point qu'il envoûtait ses auditeurs... Un soir, après le coucher du soleil, un artisan rentre chez lui et, dès la porte, crie à sa femme sur un ton de désespoir : « Le plus grand des hommes est mort ! » « Qui donc, fait la femme, surprise. » « Mârouf (c'était l'un des héros dont le père Driss contait la tragique aventure) » « Mârouf ? Qui est ce Mârouf ? Tu me racontes des sottises. » « Comment ! Tu ne t'intéresses pas à Mârouf ? Je te répudie. » Et il la répudia bel et bien. »

D'autres écrivains ont perçu dans cette ville magique bien autre chose que ce que voyaient leurs yeux. Henri Bosco, surtout connu pour ses livres sur la Provence, s'est livré à une méditation sur Fès. Pour lui, Fès, avant d'être une communauté, si puissante pourtant, est une juxtaposition de communautés plus étroites et qui vivent séparément. C'est une ville de maisons et qui dit maisons dit aussitôt portes. Voici ce qu'il en dit dans un court extrait de son ouvrage *Des sables à la mer*, paru en 1950 chez Gallimard :

> *« La porte est anonyme. Elle affecte l'humilité. Et cependant elle trahit, par son appareil trop rébarbatif de clous et de serrures, le désir d'abriter et d'isoler un dépôt précieux. Pour qui détient la science secrète de la porte, celle-ci que barrent et bardent tant de fers, ne saurait paraître un objet banal... Quelqu'un se tient derrière la porte magique... On ralentit le pas, on écoute, on voudrait entendre, on désire entrer, s'arrêter, vivre là, savoir... Fès n'est pas une ville ouverte. Elle reste toujours la cité interdite, un monde à part. Si ma curiosité en souffre, cependant c'est ainsi qu'elle me plaît. Je l'aime intacte. »*

Je vous ai dit que j'avais beaucoup lu. Mais je ne pouvais aujourd'hui tout citer. A vrai dire, il y aurait toute une anthologie à consacrer à Fès, une étude comparée des visions d'écrivains. Qu'y a-t-il de commun entre les frères Tharaud et leur *Fès ou Les Bourgeois de l'Islam*,

François Bonjean avec ses *Confidences d'une fille de la nuit*, Henri Bordeaux avec *Un printemps au Maroc* (1931), *Le Miracle du Maroc* (1934), *Le Visage du Maroc* (1946), Emile Dermenghen et ses *Contes fassis*, sans parler des livres de cuisine ou de musique qu'il ne faut pas négliger, et des livres d'universitaires fort savants.

Mais je m'en voudrais de ne pas évoquer au moins un personnage étonnant qui a longtemps vécu à Fès et en a laissé une description fort précise et vivante. Il s'agit de Hassan al Wazzan, ambassadeur maghrébin qui, en 1518, fut capturé par les Barbaresques, fut offert au pape Léon X et devint le géographe Jean-Léon de Médicis, plus connu sous le nom de Léon l'Africain.

Hélas le temps me manque. Il me faut conclure. je le ferai en une sorte de pirouette. Je ne résiste pas au plaisir de vous lire quelques lignes d'un écrivain qui n'est pas considéré comme un spécialiste de Fès mais dont l'ironie me paraît très rafraîchissante pour conclure cette évocation d'une ville que j'aime infiniment. Il s'agit d'Henri de Montherlant et de son livre *Un voyageur solitaire est un diable* (Gallimard, 1961) :

> *« J'habite dans le petit Tala – la rue la plus passante de Fez Djedid – une maison où je suis le compagnon des oiseaux, et de plain-pied avec ces hautes verdures toujours accrochées au flanc des minarets. Un de ces minarets, tout voisin, est coiffé d'un nid de cigognes si humain que je suis étonné, à la nuit tombante, de ne pas le voir s'éclairer. Quelquefois – rarement – le mari rentre au logis et on l'entend de loin au claquement de crécelle qu'il fait avec son bec. En voilà un qui ne cherche pas à surprendre sa femme !*
>
> *Dans la paroi du minaret le plus proche, il y a une meurtrière et, chaque matin, ne montrant qu'un seul œil par l'étroite ouverture, un chat, le petit coquin, me regarde faire ma toilette. Ensuite, comme si mon négligé lui avait causé un profond dégoût, il se tourne, encadre dans la meurtrière une autre sorte d'œil (si j'ose ainsi parler, car il s'agit de cet œil blanc et rond que les chats découvrent quand ils dressent la queue). Et, là-haut, au sommet de la maison de Dieu, à quinze mètres au-dessus des misérables hommes, avec un jet droit et horizontal, fait pipi dans l'immensité. »*

Mais honni soit qui mal y pense ! ■

Le général Georges Leblanc

Jacques Augarde

Jacques Augarde, président de l'association Mémoire d'Afrique du Nord, ancien ministre, a longtemps présidé l'Association des anciens sénateurs.
Dernier maire de Bougie, il est resté très attaché à l'Afrique du Nord.
Avec ses goumiers, il a participé aux opérations en Italie, en 1944, sous les ordres du général Leblanc.

Le général Leblanc, alors colonel du 1er GTM

Le capitaine de Rochefort, officier d'ordonnance du général Leblanc en Indochine, répondait à un journaliste curieux de connaître l'avis des cadres et de la troupe sur le commandant du Centre Vietnam de novembre 1951 à novembre 1953 : « Leblanc, ça, c'est un patron ». Tous ceux qui l'ont connu ont apprécié son attitude bienveillante et fraternelle et se sont plus à reconnaître en lui un chef de guerre doué, brave et généreux.

Né en 1896, il appartenait à une famille de tradition militaire. Parmi ses ancêtres, du côté maternel : un pharmacien en chef des armées impériales et un officier, garde du corps sous la Restauration. Du côté paternel, sous Louis XVI, un grand-père vice-amiral, et son père, colonel commandant le 90e régiment d'infanterie qui fut tué en 1915. Il avait reçu, dès août 1914, la croix d'officier de la Légion d'honneur avec cette mention : « Le bras traversé par deux balles et le coude droit fracassé, a conservé son commandement sans se faire panser. »

La même domination de la souffrance, le même acharnement à servir se retrouveront chez son fils Georges, alors colonel du 1er Groupe de Tabors Marocains, en juillet 1944, en Italie. Peu avant d'atteindre Sienne, il fut blessé par plusieurs éclats d'obus. Il appela le

médecin-lieutenant Balthazar et lui dit : « enlevez-moi ça » ; le médecin s'exécuta et le colonel ne se laissa pas un instant distraire de ses obligations.
Tout jeune, il se destinait au métier militaire et dès le début du premier conflit mondial, il s'engageait au 90e régiment d'infanterie en garnison à Châteauroux. Sergent en février 1915, il était, six mois plus tard, officier et terminait la guerre comme capitaine, devenant ainsi un des plus jeunes officiers de ce grade de l'armée française. Dans l'état des services qui lui est consacré, on relève, non sans émotion, sous le titre « Citations accompagnant l'inscription au tableau spécial de la Légion d'honneur », le 13 novembre 1918, le libellé destiné à ce garçon qui dépassait à peine le seuil de la majorité : *« officier plein de sang froid, a donné l'exemple du courage et du dévouement : grièvement blessé le 10 septembre en avant de nos lignes alors qu'il faisait exécuter des travaux d'approche dans des conditions très périlleuses... »*
En mars 1919, Georges Leblanc gagna, sur sa demande, le 13e régiment de Tirailleurs, au Maroc où l'on se battait toujours. Il prit part avec zèle aux combats de la pacification : embuscades, reconnaissances, patrouilles, poursuites de djichs, coups de main, accrochages. Sa contribution au ralliement des tribus dissidentes fut considérable. On le trouva pendant de longs mois avec ses goumiers et ses partisans éclairant le groupe mobile du général de Loustal, renommé au moyen Atlas. Les hostilités prirent fin au début de 1934 et, le 18 mars, à Bou Izakarne, une revue passée en présence des autorités civiles et militaires terminait la campagne pour l'unification du territoire.
Le capitaine Leblanc poursuivra sa carrière d'officier des Affaires indigènes en recevant la responsabilité du Cercle des Zaïans, un des postes clés de l'empire chérifien.
Chef de bataillon depuis le 1er janvier 1937, il était engagé en 1940 à la frontière tuniso-lybienne avec son 1er groupe de supplétifs auquel étaient jointes quatre « fezza ». Celle du Sagho, dirigée par le lieutenant Aubert, réussira, le 19 juin, un coup de main contre le poste frontière italien à Rass Adjir, sur la route de Gabès à Tripoli, premier succès remporté par des auxiliaires marocains hors de leur pays.
Le lieutenant-colonel Leblanc, dont l'action dans le camouflage des goums avait été efficiente, fut, un mois après le débarquement allié de 1942 en Afrique du Nord, envoyé de nouveau dans le Sud tunisien face aux troupes de l'axe, avec sa formation à laquelle était attribuée l'appellation de 1er groupe de Tabors marocains. Ses hommes se signalèrent par des coups de main d'une rare hardiesse, en particulier au Rass el Rakerma avec le 4e et le 65e Goums. Ses trois Tabors, les 2e, 3e et 12e, luttèrent avec opiniâtreté contre les troupes allemandes et italiennes qui capitulèrent le 13 mai 1943.
Il aimait ces hommes frustes et téméraires et s'inquiétait, en premier lieu, des dispositions morales et matérielles des guerriers, éloignés de leur sol natal. En mars 1943, vers la fin de la campagne de Tunisie, il déclarait :
« Avant tout, les Tabors sont des troupes de montagne, recrutées en majeure partie parmi les Berbères du moyen Atlas. Ils ne se sentent à l'aise qu'en région boisée et accidentée. Là seulement, ils trouvent à

Goumiers d'un Tabor marocain en Italie

employer leurs qualités natives de grimpeurs, de guetteurs patients à la vue perçante, de tireurs adroits, leur aptitude atavique à s'infiltrer, à s'orienter, à progresser et combattre de nuit, à utiliser le terrain, à se dissimuler. Leur rusticité, leur résistance à la fatigue, au froid, à la faim leur accordent une incontestable supériorité sur tout ennemi européen... »

Le général Giraud avait remis en février de cette année la croix de commandeur de la Légion d'honneur à l'ancien hakem de Kenifra.

En avril 1944, ses « askers » rejoignirent en Italie le corps expéditionnaire français du général Juin. Les soldats de Leblanc traversèrent le Garigliano, enlevèrent le Pezze, forcèrent la route d'Itri à Pico, assaillirent la montagne et, par une habile manœuvre, ouvrirent aux blindés la vallée de l'Amaseno, sur le chemin de Rome. La ville sainte était atteinte le 5 juin 1944, une victoire qui aurait dû avoir un retentissement éclatant mais qui fut occultée dès le lendemain par la surprise du débarquement de Normandie. Les opérations de poursuite se développèrent dans les meilleures conditions et, après avoir pris avec les Tunisiens le Monte Amiata, les goumiers se précipitèrent vers Sienne, qu'ils enlevèrent sans le moindre dommage selon l'ordre formel du général de Monsabert.

Les supplétifs rejoignirent ensuite la Corse en vue du débarquement en Provence. Débarqué le 19 août à Saint-Tropez et à La Nartelle, le 1er GTM du colonel Leblanc encerclait Marseille par le nord et contraignait une grande partie de la garnison allemande à la reddition.

Georges Leblanc, chef intrépide et reconnaissant, était aussi un responsable profondément humain, attentif au comportement des hommes, économe de leurs vies, et même de celles

de l'ennemi. Le 25 août 1944, en fin de journée, alors que l'investissement de Marseille se poursuivait inexorablement, le colonel von Hanstein, commandant le secteur nord de défense allemand adressait un message à la Croix-Rouge sollicitant l'envoi d'urgence d'une ambulance de La Gavotte au Verduron pour évacuer des blessés graves. Le secteur n'avait plus ni médecin, ni matériel sanitaire. Le soir même, le sergent-major Siret, secrétaire du colonel Leblanc effectuait cinq rotations ramenant dans nos hôpitaux 34 blessés allemands. La même opération était réalisée le lendemain. Cette action, connue à l'étranger, avait été admirée et amplement approuvée. Un écrivain suisse, Claude Bonard, avait, dans un ouvrage publié à Genève en 1972 et intitulé *Marseille, bataille des seigneurs*, donné à cet acte un retentissement mérité : *« Dans un geste chevaleresque qu'il convient de signaler et qui m'a, en partie, inspiré pour le titre de cette étude, le colonel Leblanc envoie quérir les blessés des lignes allemandes. Ce fut un grand exemple de solidarité humaine au plus fort d'une bataille cruelle. »*

Après avoir défilé devant le général de Lattre, commandant de la 1ère Armée, les « fellahs » de l'Atlas furent engagés dans les Alpes. En octobre, le 1er GTM était dirigé vers Belfort et se trouvait parmi les libérateurs de la ville héroïque. Puis il y eut les durs combats des Vosges, de Strasbourg menacée par une recrudescence des forces allemandes, et la douloureuse traversée de la forêt d'Haguenau. En mars, sous la cathédrale de Spire, les montagnards du colonel Leblanc franchissaient le Rhin, bousculaient l'adversaire à Pforsheim et à Stuttgart, après avoir enlevé Tübingen. Sous son impulsion, ses montagnards berbères se couvrirent de gloire par leurs manœuvres d'une exceptionnelle audace qui firent sensation parmi les combattants anglais et américains. Ce furent encore des engagements victorieux terminés sur les rives du Danube. Deux mois plus tard, le gouvernement nazi s'effondrait. Le 18 juin et le 14 juillet 1945, les Tabors du 1er GTM défilaient sur les Champs-Elysées, puis rentraient au Maroc pour être dissous à Kenifra le 8 septembre 1945.

Le retour au Maroc voyait le général Georges Leblanc prendre la direction du territoire du Taffilalet avec résidence à Ksar es Souk, actuellement Er Rachidia. Pendant quelques mois, il fut inspecteur des troupes et services du sud algérien. Promu général le 18 mars 1947, il prenait le commandement d'Agadir Confins, avant que le général Juin, alors résident général de France au Maroc, le nommât chef de la région de Meknès.

C'est de l'ancienne capitale de Moulay Ismaïl que le général de Lattre l'appela à Paris, lui déclarant qu'il avait besoin de techniciens éprouvés et le pria de rejoindre l'Indochine. Le général Leblanc y exercera successivement, d'octobre 1951 à novembre 1953, des commandements au Nord Vietnam, puis les hautes fonctions de commissaire de la République et de commandant des Forces terrestres du Centre Vietnam. Il y mena un certain nombre d'opérations qui permirent de dégager la région de Hué, de même que celles de Tourane, de Nha Trang et de Phan Thiet. Pendant son séjour en Extrême-Orient, le général Leblanc recevait sa troisième étoile et gagnait quatre citations à l'ordre de l'armée.

Revenu en France, il fut affecté à la première région militaire de Paris, en attendant que le

Les généraux Leblanc, Salan et Juin en Indochine

général Koenig, ministre de la Défense nationale, le dirige une nouvelle fois vers le Maroc. C'est dans des conditions particulièrement délicates qu'il sera conseiller du nouveau résident général, Gilbert Granval, aux prises avec les difficiles moments d'Oued Zem. Au départ du résident civil, il lui fut demandé de demeurer auprès de son successeur, le général Boyer de Latour, mais très vite le ministre le rappelait en métropole et lui confiait la responsabilité de la 4e région, l'inspection ainsi que le commandement de la zone de défense numéro 2 de Bordeaux.

Profondément affecté par la disparition de son épouse, ce guide victorieux sur tous les fronts et dans tous les combats était rayé des cadres de l'armée active et placé dans la 2e section de l'état-major général. Le 10 août, le ministre de la Défense nationale et des Forces armées, Maurice Bourgès-Monoury, adressait au général Leblanc une lettre traduisant sa profonde gratitude et celle de la nation :

« Au moment où s'achève dans l'armée active votre carrière de quarante-deux années, je tiens à rendre hommage à l'exceptionnelle valeur de vos services. Héroïque officier d'infanterie de 1914-1918, hardi chef de goumiers au Maroc entre les deux guerres, magnifique commandant du 1er groupe de Tabors

marocains en 1943-1945, fin politique et manœuvrier habile au centre Viet Nam, en 1952-1954, vous avez été un chef et un combattant d'une renommée légendaire, dont les 24 citations et les six blessures représentent, dans le cadre des officiers généraux, un glorieux record.

De plus, dans tous les postes que vous avez occupés, vos hautes qualités humaines et professionnelles, votre souple intelligence, la distinction et la droiture de votre caractère vous ont valu les plus belles réussites ainsi que la confiance, le respect et l'affection de tous.

Je vous exprime la reconnaissance de l'armée et du pays pour les services que vous avez rendus... »

Il lui annonçait aussi son élévation à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur. Cette haute distinction lui fut remise par le maréchal Juin, au château de Montsoreau, en présence des généraux Guillaume, Boyer de la Tour, Lecomte et de nombreux anciens officiers et sous-officiers des Affaires indigènes au Maroc. Cette manifestation était l'occasion de rappeler ses élogieuses citations acquises pendant la première guerre mondiale, au Maroc, pendant la guerre de 1939-1945 et en Indochine.

Le général Pierre Michel, longtemps son collaborateur, s'exprimait à son sujet avec un attachement sincère :

« Ayant eu le privilège de connaître le général Leblanc dans ses commandements comme dans son intimité familiale, j'en garde le souvenir d'un homme intimidant au premier abord, de haute stature, très sportif, d'une santé de fer, jamais fatigué. Toujours courtois, souvent charmant, gai, plaisantant et taquinant gentiment ses proches, ayant le sens de l'humour sans la moindre méchanceté, il savait écouter, permettant à ses interlocuteurs de se mettre en valeur, pour finalement conclure par une phrase à l'emporte-pièce qui résumait tout. Très admiré de ses enfants fiers d'appartenir au « clan » Leblanc, comme ses subordonnés l'étaient d'être de la « zaouïa » Leblanc. Respectueux de la parole donnée, bienveillant, sachant trouver les mots qui touchent, il était d'une grande générosité, tant morale que matérielle. Il avait aussi cet orgueil des gens bien nés qui dédaignent d'intriguer, ne comptant que sur leurs seules qualités pour réussir. Ce grand chef militaire, dont tout a été dit sur sa vision tactique, son sens du commandement, son courage au feu, était aussi attiré par les arts où il manifestait un goût très sûr. Au total, un homme complet, une figure, un exemple... »

Le mémorial du château de Montsoreau, musée des Goums marocains

Le langage du devoir, de l'honneur, tout autant que celui des valeurs fondamentales,

généralement coutumier aux militaires, facilitait le dialogue avec ceux qui l'entouraient. Le caractérisaient la noblesse des sentiments, une extrême courtoisie, une grande délicatesse, le respect de chacun, l'intérêt porté à tout avis, fruit du désir de servir et de collaborer, sans toutefois perdre quoi que ce soit de son autorité.

Viscéralement attaché au Maroc, il demeure, parmi les responsables de l'application du traité de protectorat, à quelque niveau que ce soit, un des plus ardents partisans des droits du Makhzen afin que la tranquillité et la concorde pérennisent l'amitié entre la France et le Maghreb. C'est pourquoi il avait émis des critiques sur l'éloignement de Mohamed V, dont il avait apprécié la noble attitude au lendemain de la défaite de 1940. Il se sentait intimement lié à cet Etat dont le peuple ne cessa de l'émouvoir par son cran, son obstination et sa fermeté dans l'observation des engagements souscrits.

La préface de l'ouvrage consacré à l'histoire des goums marocains qu'on lui avait demandé d'écrire avait été pour lui l'occasion d'exposer à ces jeunes « coureurs de djebels » sa satisfaction pour les exploits accomplis ensemble : *« Ceux qui, comme moi, de 1919 à 1945, ont eu la chance et l'honneur de commander des goums en conservent une si grande fierté et en gardent un souvenir si heureux que cela ne peut être exprimé. »*

Quand il se retira au « Laubard », la propriété familiale, il y mena une vie laborieuse parmi les agriculteurs de son voisinage. Selon le maire de la commune d'Alleyrat, *« avec un courage exemplaire, il participait activement avec amour et dynamisme aux durs travaux des champs… »*

Il avait, en 1969, eu le bonheur de retrouver une épouse en la personne de madame Christiane Tron de Bouchonny « qui le soigna avec affection et dévouement ». Sa convivialité était reconnue de tous les habitants de la région, et le premier magistrat de la commune vantait « son naturel simple, sociable et aimable… » grâce auquel il se prêtait volontiers à toutes les exigences de la solidarité et de l'amitié. Pendant douze ans, il exerça les fonctions de premier adjoint, participant activement à la modernisation de l'agglomération et accomplissant comme président des Anciens combattants les actions les plus charitables envers ses frères d'armes. Ce témoignage démontre combien cet important chef militaire pouvait établir un dialogue confiant et utile avec des compatriotes appartenant le plus souvent à la société civile.

Aujourd'hui, dix ans après sa disparition, le visage du général Leblanc demeure toujours devant nous, populaire et prestigieux, visage emblématique de l'Armée d'Afrique. Il a su, pendant plusieurs décennies, conduire des soldats de toutes origines, confiants dans son aura, et exaltés par son extraordinaire courage. Que ses proches sachent que c'est avec une ferveur profonde que ceux qui l'ont suivi aux heures douloureuses pour la Patrie gardent dans leurs mémoires le souvenir de son glorieux destin. ■

Jacques Berque, un intellectuel en son siècle

Edmond Jouve

Le professeur Edmond Jouve, de l'Université de Nancy II, est président de l'Association des écrivains de langue française (ADELF). Il nous présente ici un grand spécialiste de l'islam.

L'homme dont je voudrais, aujourd'hui, célébrer la mémoire était né à Frenda, non loin de Taoughzout, en Algérie, en 1910. Né dans une famille catholique, il était le fils d'Augustin Berque, administrateur civil en Algérie. Il est mort foudroyé, à 85 ans, le 27 juin 1995, en pleine traduction de la *Sunna.*

Massif, comme taillé à la serpe, il savait séduire et charmer. C'était une personnalité aux multiples facettes, à la fois homme d'action et de réflexion.

UN HOMME DE SCIENCE

Il fut, avant tout, un *homme de science.* Se nourrissant de l'enseignement de ses maîtres, - en particulier de l'helléniste Louis Gernet qui l'initie à la sociologie - et de l'expérience acquise sur le terrain - alors qu'il est contrôleur civil puis administrateur civil au Maroc, de 1934 (date de la mort de Lyautey) à 1953 (date du départ en exil de Mohammed V), il édifie – pour reprendre la formule du Professeur Ahmed Moatassime – une « œuvre colossale » de grande portée.

Dans son œuvre, *Les structures sociales du Haut Atlas* occupent une place particulière. C'est en rédigeant cette somme qu'il met en œuvre sa « sociologie en action ». Il la caractérise ainsi : « Abandonnant la méthode suspecte de l'informateur et des questionnaires, je laissais venir à moi les problèmes et les faits. Le meilleur de ma provende, je le recueillais presque par hasard à la faveur de tournées dans la montagne, de longues causeries sur les chemins, de débats judiciaires, de fêtes, de veillées. Ainsi s'approfondissaient simultanément l'amitié et la connaissance. »

Jacques Berque savait, aussi, être modeste. Dans son avertissement publié dans sa seconde

traduction du *Coran* (Paris, Albin Michel, 1995), il écrivait ceci :
« Quatre ans de plus dans l'étude du texte coranique auront davantage armé le travail. On a bénéficié d'utiles observations glanées dans les comptes rendus assez nombreux auxquels a donné lieu la parution initiale. Plus grande sera ma dette envers le cheikh Dr Mahmoud Azab de l'Université Al Azhar, qui s'est livré à une relecture de ma traduction aussi savante que méticuleuse (...). Redevable à ces connaisseurs de leurs précieuses remarques, je reste, m'étant rallié à la plupart mais non à toutes, seul responsable des faiblesses d'une entreprise où il est, selon tant de bons esprits, impossible de réussir ».
Comme islamologue, Jacques Berque aimait à rappeler que l'islam pouvait, à sa manière, participer au devenir des êtres humains et de leurs valeurs. Dans une certaine mesure, il nous apparaît comme un utopiste du réel en mesure de répondre aux défis des vicissitudes et de la nouvelle sémantique du monde. Souhaitant ici, comme ailleurs, ancrer sa pensée dans le réel, il fut à l'origine de l'émission télévisée *Connaître l'islam*, que *France 2* diffuse tous les dimanches matin.
Mieux que quiconque, Jacques Berque savait que « l'encre du savant est plus sacrée que le sang du martyr ».

UN HOMME DE CONVICTION

Mais le professeur au Collège de France Jacques Berque (où, à partir de 1956, il occupe, après Louis Massignon, la chaire de *L'histoire sociale de l'islam contemporain)* fut, aussi, un *homme de conviction.*
Il aimait à s'identifier aux valeurs de la République. Celles-ci apparaissent dans des études menées pour le gouvernement et, notamment, dans son texte de 1985 écrit à la demande de Jean-Pierre Chevènement sur *L'immigration à l'école de la République.* Il écrit, notamment, à propos de la France : « Notre propre mondialité commence à l'ère islamo-méditerranéenne représentée sur notre sol par tant d'ouvriers, d'intellectuels et d'écoliers, lesquels rejoignent par un long cheminement le discours d'Averroès sur notre colline Sainte Geneviève ».
Mais cet islamologue se doublait d'un traducteur du *Coran.* Les spécialistes ont mis l'accent sur le caractère littéraire et historique de cette traduction. La méthode utilisée fut largement pluridisciplinaire, « au carrefour - comme il disait - de la linguistique, de l'histoire orientale et des analyses conceptuelles, pour ne rien dire d'un recours à l'anthropologie des religions ». Il puise donc, pour ce faire, dans des données extérieures au texte, qu'elles fussent ou non inspirées de lui. Dès lors, on imagine facilement les critiques que cette œuvre a pu susciter.
Cette indépendance d'esprit est d'ailleurs l'une des caractéristiques de l'homme que nous évoquons. Il jettera sur le protectorat un regard lucide et parfois ravageur, ce qui lui vaudra, par mesure disciplinaire, d'être muté de Rabat au fin fond du Haut Atlas marocain à

Imin-tanout, où il servira de 1947 à 1953. Après quoi, il quittera le Maroc pour l'Egypte comme consultant de l'UNESCO.

Jacques Berque soutint également, avec force, la cause de la libération et de l'indépendance des peuples. C'est dans ces occasions que j'ai eu l'honneur de le rencontrer, de fraterniser avec lui, et de mettre parfois mes pas dans les siens. Le soutien aux peuples vietnamien, algérien et palestinien, le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée, le combat pour un Québec libre, la lutte pour la levée de l'embargo en Iraq illustrent nos communes Andalousies.

Là comme ailleurs, il a su faire la part des choses. Après avoir observé que l'Iraq « avait, au nom d'un contentieux bien réel, qui l'opposait au Koweit depuis l'époque ottomane, commis une erreur », il ajoutait aussitôt : « L'ONU aurait dû traiter cette erreur par la négociation plutôt que par les menaces et les mises en demeure infamantes, elle qui, sur d'autres occupations de territoires, s'était montrée et se montre encore patiente ». Il ajoutait d'ailleurs : « il est vrai que le contrevenant était cette fois un peuple arabe ».

*

Comme l'a écrit Jean-Pierre Chevènement, Jacques Berque fut « un seigneur de l'esprit » à la « vision altière et généreuse du monde ». Il fut aussi, comme on l'a dit, « le résistant,

le veilleur de nuit, l'intérimaire des nationalités ».
Mais cet homme de science et de conviction était également un poète amoureux des terres qu'il fréquentait, tout spécialement de cette terre d'Afrique du Nord qui l'avait vu naître et dont il écrit qu'elle « sécrète une violence calcinée » et « vous saisit par un mélange de furie dormante et de fausse immutabilité qui déconcerte le plus souvent ses hôtes ».
Une œuvre d'une telle ampleur ne pouvait que susciter de nombreux hommages. Les premiers s'exprimèrent, de son vivant, dans l'ouvrage collectif *Rivages et déserts* (Paris, Sindbad, 1988). Ils se multiplièrent à la suite de la disparition de son auteur. Dès le 28 octobre 1995, *l'Institut du Monde arabe* proposait un hommage à Jacques Berque. Du 5 au 6 janvier 1996, un colloque fut organisé conjointement par l'EHESS et le Collège de France, autour de la bibliographie de Jacques Berque. Une autre rencontre pluridisciplinaire, en hommage à Jacques Berque, fut co-organisé par le Centre d'études de l'Orient contemporain et l'UFR Orient-Monde arabe de l'Université Paris III le 10 février 1996. Depuis, le courant ne s'est pas tari de part et d'autre de la Méditerranée, faisant de Jacques Berque, plus que jamais un « cheikh des deux rives ». ■

BIBLIOGRAPHIE

Principaux ouvrages de Jacques Berque

- *Les structures sociales du Haut Atlas,* Paris, PUF, 1955.
- *Les Arabes d'hier à demain,* Paris, Le Seuil, 1960.
- *Le Maghreb entre deux guerres,* Paris, Le Seuil, 1962.
- *Dépossession du monde,* Paris, Le Seuil, 1964.
- *L'Egypte : impérialisme et révolution,* Paris, Gallimard, 1967.
- *L'Orient second,* Paris, Gallimard, 1970.
- *Langage arabe du présent,* Paris, Gallimard, 1974.
- *Arabies,* 1978.
- *L'Islam au temps du monde,* Paris, Sindbad, 1984.
- *L'Immigration à l'Ecole de la République,* Paris, La Documentation française, 1985.
- *Mémoires des deux rives,* Paris, Le Seuil, 1989.
- *Le Coran.* Essai de traduction de l'arabe, annoté et suivi d'une étude exégétique, par Jacques Berque, Sindbad, 1990, 840 p., et Albin Michel, 1995, 844 p. Une traduction commentée du Coran présente dans toutes nos mémoires.
- et, enfin, son dernier livre *Il reste un avenir,* Paris, Albin Michel, 1995.

A propos de Jacques Berque

- Ahmed Moatassime, « Lettre posthume à un ami disparu », publiée simultanément par la revue *Französich Heute* en Allemagne, 1995 (p. 435-439) et par la revue *Confluence méditerranéenne,* Paris, 1996 (p. 163-167). Voir, également, les quotidiens marocains, *Al-Bayane* du 7 septembre 1995 et *Le Matin du Sahara* des 22 et 23 septembre 1995 ; Jean-Claude Lesourd, « Jacques Berque et le Maroc », *La Francophonie au Maroc,* Paris, ADELF, 2000 (à paraître).
- Ahmed Moatassime, « Hommage à Jacques Berque », *Revue Tiers Monde,* avril-juin 1996, p. 476.
- Ahmed Moatassime, « Jacques Berque. islamologue et traducteur du Coran », *Bulletin n° 3 / 1999,* Assoc. Jacques Berque.
- Amin Abdulkarim Barbot, « Regards sur la postface de Jacques Berque à sa traduction du Coran », *Bulletin* n° 3 / 1999, Assoc. Jacques Berque.
- Jean-Pierre Chevènement, « Jacques Berque », *Langues et cultures de langue française,* n° 21, 1995, p. 112-113.

Regards sur l'architecture et l'urbanisme au Maroc au temps de Lyautey

Patrick Sanguy

Patrick Sanguy, maître de conférences à la Sorbonne, brosse ici un tableau très bien documenté de cette période faste où Lyautey n'a pas craint d'inventer, pour le Maroc, un nouvel urbanisme

Si les conceptions de Lyautey forment un tout original comprenant à la fois conservation, urbanisme et architecture. et qui renvoie à son séjour en Algérie ainsi qu'aux expériences récentes conduites dans ce dernier pays par le gouverneur Jonnart, on doit néanmoins en chercher les origines lointaines dans un historicisme remontant aux années 1820 et largement passé de mode un siècle plus tard.

Ceci explique les réticences qu'éprouveront parfois les collaborateurs du « patron », jeunes professionnels de la conservation ou de l'architecture, à appliquer ses instructions, et surtout la rapidité avec laquelle, après son départ en 1924, sera abandonné le vocabulaire architectural arabisant auquel il était devenu attaché en Algérie sous l'influence de Jonnart.

La poste d'Alger, construite selon les directives du gouverneur Jonnart (architecte : Voinot, 1913)

On construisit, en effet, en Algérie sous le gouvernement de ce dernier, entre 1903 et le début de la première guerre mondiale, un certain nombre d'édifices publics, et même privés, qui s'inspiraient dans leur décor extérieur, et parfois intérieur, de monuments locaux, surtout religieux.

Tout ceci avait plu à Lyautey, sans aller suffisamment loin à son gré. Construire de beaux édifices néo-mauresques c'était bien, mais il fallait surtout séparer radicalement villes européennes et villes musulmanes, tout en assurant la cohérence stylistique des unes et des autres. C'est ce à quoi il s'employa dès son arrivée, dans un contexte pourtant peu favorable puisque, à la différence de Jonnart qui avait trouvé l'Algérie dans une de ses rares périodes d'expansion économique, il héritait d'un trésor chérifien en état de banqueroute, d'un pays aux trois quarts

insoumis, alors que la guerre mondiale approchait à grands pas et ne tarderait pas à éclater. Tout autre que lui aurait, dans de telles circonstances, considéré que l'urbanisme n'était pas une priorité. Pour lui, au contraire, c'est l'occasion de montrer qu'il est déterminé à rester. Faire marcher le bâtiment est donc un des éléments essentiels de cette politique, puisqu'il permet de montrer dans les faits que l'on maintient le mode de vie ancien tandis que des bâtiments publics nouveaux vont manifester la puissance conjointe de la France et de la dynastie alaouite. En outre, l'activité économique générale s'en trouvera stimulée et il y aura, là aussi, une source d'enrichissement pour les propriétaires fonciers marocains qui prospéreront grâce à la mise en valeur des terrains qu'ils possèdent. Enfin, on se conciliera également les artisans dont l'activité traditionnelle est menacée par l'importation de produits manufacturés, et les ouvriers qui y trouveront de l'emploi.

Mais il faut aller vite car Lyautey doit mener de pair avec le développement économique les opérations militaires dans un pays où l'armée française n'occupe que quelques villes, et alors même qu'il va se trouver privé de la plus grande partie de ses troupes en raison de la guerre qui éclate en Europe. Et Lyautey va avec une prodigieuse vitesse.

Dans un premier temps, il met l'ensemble des questions concernant l'urbanisme et la sauvegarde des monuments historiques sous l'autorité du service des Beaux-Arts qui a été créé dès les premiers jours du Protectorat par le ministre Regnault, signataire du traité de Fès. Il maintient à sa tête Maurice Tranchant de Lunel, architecte de formation, homme du monde et monarchiste, qui, se trouvant là, un peu par hasard, au moment de la signature du traité de protectorat, en a été chargé par Regnault. Par chance, Tranchant et Regnault s'étaient eux aussi mis d'accord d'emblée sur la nécessité de sauvegarder les villes et monuments anciens en séparant celles-ci des agglomérations nouvelles.

Mais Tranchant, qui sera directeur des Beaux-Arts pendant une dizaine d'années, manque d'un personnel administratif civil compétent. Il doit se contenter, quitte à vérifier après coup, d'envoyer des instructions pour le tracé des villes nouvelles aux officiers commandant les différentes places. Ces instructions consistent, pour l'essentiel, à prévoir un regroupement des activités européennes à l'écart des villes anciennes où Lyautey veut enrayer la prolifération anarchique de constructions modernes. Pour le reste, il est obligé de s'en remettre aux militaires qui sont sur place.

Leurs initiatives, qui portent la marque des habitudes du Génie, sont loin de toujours le satisfaire. Ainsi, à Rabat, une large avenue rectiligne a été tracée reliant les monuments almohades de Bab-er-Rouah et de la mosquée de Hassan. Tranchant trouve inutile une voie qui prétend mettre en valeur une tour médiévale islamique, et ses quarante mètres de hauteur, en la plaçant au bout d'une voie bordée de constructions modernes. Cela sent, de surcroît, l'ostentation, chose que Lyautey déteste. Tranchant rattrape donc l'erreur, puisque « erreur » il y a, en cassant la perspective.

A Marrakech ce sera plus difficile. Dans cette ville, un jeune officier, le capitaine Landais, a

bien implanté le quartier européen à bonne distance de Marrakech, comme il le lui avait été demandé, au pied du rocher du Guéliz, dans une position stratégique, sur la route de Casablanca, et sous la protection du camp Mangin.
Mais Tranchant est consterné en découvrant sur place que le capitaine a ouvert au milieu de la steppe des avenues de quarante mètres de large rayonnant autour d'une vaste place, circulaire. à l'image de la place de l'Etoile à Paris. A quoi riment, à nouveau, ces perspectives grandioses ? et comment installer dans ces vêtements trop amples une agglomération européenne, de dimensions nécessairement modestes ? Néanmoins le mal, puisque mal il y a, est fait, et Prost, qui héritera deux ans plus tard des compétences de Tranchant en matière d'urbanisme, devra, lui aussi, se contenter de simples retouches au dessin de Landais.
Ici, permettons-nous une incidente. On peut se demander, quatre-vingt dix ans plus tard, si le temps n'a pas donné raison au capitaine Landais, plutôt qu'aux architectes professionnels. Des quartiers de belle venue, à vocation résidentielle ou hôtelière s'étalent aujourd'hui à leur aise le long des vastes avenues, bordées d'une belle végétation, qu'avait tracées un jeune capitaine visionnaire. Mais ceci est une autre histoire, et nous parlons ici des conceptions de Lyautey et de ses architectes, non de celles d'un modeste officier, oublié au point qu'on a débaptisé l'avenue qui portait son nom dans le quartier qu'il avait fondé.
Dans le courant de 1913, Lyautey décide de soustraire l'aménagement des villes nouvelles à l'autorité des Beaux-Arts en créant un service des Plans de villes. Sur le conseil de Forestier, qui a créé le Jardin d'Essai de Rabat sur le modèle de celui d'Alger, il fait appel à un jeune architecte parisien, Henri Prost, qui a remporté, en 1910, le concours lancé par la ville d'Anvers pour le réaménagement de son plan après le déclassement de l'enceinte fortifiée qui la ceinturait. Ce choix va être lourd de conséquences, et pour la carrière de Prost, dont ce sera la grande affaire, et pour l'avenir des villes marocaines. En effet, Lyautey écarte par là même, ce qui n'a peut-être pas été suffisamment relevé jusqu'ici, le plus novateur des architectes français de cette époque, Auguste Perret, un des maîtres de l'architecture de béton dont le renom sera vite international.
Pourtant, Auguste Perret, dont on peut admirer le gratte-ciel, la Tour Perret, à Amiens, a des états de service en Afrique du Nord. Il a construit des entrepôts en Oranie, à Saïda, à Tiaret et à Sidi-Bel-Abbès. Enfin, il est présent à Casablanca où, avec son frère Gustave, il a ouvert une agence qui construit pour des particuliers. Leur entreprise construira d'ailleurs, dans les années 1930, l'immeuble du Gouvernement général de l'Algérie à Alger, ainsi que l'esplanade du Forum appelée à devenir célèbre.
Le hasard fait que Lyautey écarte aussi, cette fois probablement sans le savoir, deux architectes de la génération de Prost qui, tout en étant plus proches de lui sur le plan des idées, ont une plus grande expérience de la Méditerranée, Jaussely, qui vient de reprendre le plan de Barcelone, et Hébrard, qui vient de restaurer la ville de Split, en Dalmatie et qui va se voir confier la reconstruction de Salonique, à partir de 1917. Il suffit de comparer – ce que per-

sonne ne fait – l'évolution ultérieure de ces deux métropoles méditerranéennes avec celle de Casablanca pour constater que Jaussely et Hébrard témoignent d'une ampleur dans leurs conceptions qui fera défaut aux créations de Prost.

Pour autant, il serait injuste d'en déduire que Prost manque de mérite ou de théorie. Il en a, notamment celle de la répartition des différentes activités urbaines en quartiers, ou zoning, qui est alors à la mode en Angleterre et en Allemagne. C'est aussi un technicien consommé, et un infatigable travailleur qui met en place une équipe soudée, composée de jeunes architectes rappelés du front comme Laprade, Marrast, Leblanc et Rigollet, voire déjà installés sur place comme Adrien Laforgue, frère du poète Jules Laforgue. Avec eux travailleront aussi Cadet, Brion et Marius Boyer. C'est ce qu'on va appeler « l'agence Prost », qui va produire, en l'espace de quelques années, pour l'ensemble de la zone sous protectorat français, des plans de villes conformes, en grande partie, aux vues de Lyautey, ainsi que des édifices publics répondant à ses goûts.

Une réglementation doit aussi être mise en place qui permette de construire vite, conformément aux plans nouveaux, en évitant de procéder par la voie autoritaire, ce qui léserait les intérêts de propriétaires qu'il serait impolitique d'indisposer, et qui imposerait un recours massif à la procédure d'expropriation, procédé lourd, coûteux, et inenvisageable dans l'état des finances marocaines.

Plan de la ville nouvelle et de la ville ancienne de Fès

Guillaume de Tarde, un jeune auditeur au Conseil d'Etat, qui est un des proches collaborateurs de Lyautey, trouve une formule originale, celle du syndicat de propriétaires qui permet de concilier les intérêts de ceux-ci avec les vœux de l'administration. Dans ce cadre, les propriétaires de terrains concernés par les opérations d'urbanisation, procèdent entre eux, par des votes à la majorité simple, aux remembrements indispensables, à charge pour le syndicat de rétrocéder à l'Etat, les superficies nécessaires à la voirie. En contrepartie, la puissance publique prend en charge une viabilisation qui donne une plus-value appréciable aux terrains en question.

Ces plans ayant été modifiés par la suite, notamment au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, par Michel Ecochard, il faut, pour mesurer le travail de Prost, se reporter aux

ouvrages publiés avant-guerre, notamment celui de Léandre Vaillat.
Une remarque générale suffira. En contravention avec l'option initialement retenue par Lyautey et Tranchant de Lunel, Prost renonce à séparer le centre européen des affaires du centre traditionnel du commerce. Quoique devenues des organismes duels, en quelque sorte, les villes marocaines garderont à leur centre ancien sa fonction commerciale, le nouveau centre européen s'établissant à son contact, seulement séparé de lui par le rempart qu'il faut bien conserver puisque Lyautey le veut.
Seule la ville nouvelle de Fès, établie sur les anciens terrains militaires de Dar Debibagh, autant par crainte d'une répétition de l'insurrection de 1912, que pour des raisons esthétiques, restera coupée de la ville ancienne, ce qui la condamnera à végéter pour longtemps. Mais, ailleurs, la tendance, à laquelle Prost se range avec bon sens, est si forte qu'elle prévaut partout.
Ainsi à Rabat, Jules Borély, le directeur des Beaux-Arts qui a succédé à Tranchant, finit par consentir à ce qu'on abatte Bab-Teben et un grand pan du mur des Andalous pour donner de l'air au commerce de la rue EL-Gza et de la rue Souika.
De même, à Marrakech, il doit accepter la construction d'un petit quartier européen entre Djemaa-el-Fna et la Koutoubia, tandis que la ville nouvelle du Guéliz se rééquilibre lentement autour d'un axe qui la relie à ce quartier et qui franchit la muraille par une brèche ouverte à cette fin.
A Casablanca, Prost regroupe docilement les organes administratifs de la ville et de la région autour d'une place monumentale, ouverte, conformément aux instructions de Lyautey à l'endroit où le général Drude avait établi son premier poste de commandement en 1907. Puis comme il est évident, ce qui était prévisible, que l'endroit, en raison de son éloignement et de la densité des bureaux, est voué à une fonction d'apparat, il s'empresse d'aménager l'ancien Grand Socco, à l'extérieur de Bab-el-Kébir, en un grand carrefour commercial, qu'il relie au port par un boulevard que Lyautey, ravi, comparera à la Canebière. En ayant profité pour le convaincre qu'il lui faut pour cela démolir la partie des remparts s'étendant entre la place et le port, Prost pousse son avantage en arrachant aussi la permission d'abattre à terme l'ensemble des murs de la Médina, et même de prévoir dans ses plans de la raser. Son argument se fonde habilement sur la logique lyautéenne, puisqu'il soutient que les vieux quartiers ont été gangrenés de façon irrémédiable par le mauvais goût européen de la première période, qu'ils ne présentent aucun monument de valeur, et que, de toute façon, on peut avantageusement les remplacer par une nouvelle Médina beaucoup plus conforme aux canons de l'esthétique marocaine que l'ancienne. Tout ceci semblant bien indiquer que Prost n'adhère pas entièrement, du moins en tant qu'urbaniste, au désir de protection intégrale du patrimoine qui est celui de Lyautey, ou, à tout le moins, qu'il y voit, sans le dire ouvertement, de grands inconvénients. Il est même bien possible qu'il n'ait pas vraiment partagé son goût pour le néo-mauresque.

Ce qu'on comprend moins bien, dans ces conditions, c'est qu'alors qu'il a prévu de raser le cœur historique de la cité, il ait néanmoins produit à Casablanca un plan concentrique où, comme à Anvers, il disposait en demi-cercles concentriques les nouveaux quartiers autour du centre ancien vers lequel rayonnent des voies reliant l'agglomération à l'intérieur du pays.
A Anvers, il était effectivement logique, pour ouvrir des voies nouvelles, d'utiliser les terrains libérés par le déclassement de l'enceinte, des fossés et des glacis qui se déployaient en arc de cercle autour de la ville. Mais à Casablanca il n'existait quasiment aucune contrainte de ce genre en dehors d'un boulevard de rocade qui pouvait aisément être rectifié. Prost pouvait donc là, comme Jaussely à Barcelone, ou, un peu plus tard, Hébrard à Salonique, utiliser des variantes du plan orthogonal permettant d'ouvrir des voies parallèles au rivage pour traverser rapidement la ville et, les coupant de façon plus ou moins perpendiculaire, d'autres rues débouchant sur la côte donnant de l'air à la ville au lieu de l'amener à lui tourner le dos comme à Marseille. Pourquoi Prost ne l'a-t-il pas fait, en souvenir d'Anvers ? Par manque d'imagination ? Ou plus simplement par crainte que la ville qu'il construisait ne manque d'âme. Parce qu'il la croyait sans passé, et prévoyant d'en faire disparaître le peu qui en restait, voulait-il lui donner le charme du passé en créant un plan imitant ceux du passé ?
Se mettre à l'école du passé est en effet aussi le choix qui détermine le style imposé aux constructions qui font l'objet de commandes de l'Etat. Comme au temps de Jonnart, on fera du pastiche pour les quartiers destinés aux musulmans marocains, le premier exemple du genre étant la nouvelle médina de Casablanca où Cadet et Brion vont montrer leur maîtrise dans la construction de la mosquée et du tribunal du Pacha. C'est un exercice à la Viollet-le-Duc appliqué à l'architecture marocaine avec un brio égal à celui dont Petit avait fait preuve à Alger en construisant la médersa Et-Tsalibia en 1903.
Mais la construction de bâtiments ne répondant pas à une fonction connue de l'architecture ancienne va poser de plus redoutables difficultés. Il ne suffira plus là d'être bon technicien, érudit ou scrupuleux, et les réussites ne seront plus aussi incontestables.

La nouvelle médina de Casablanca.
(architectes : Laprade, Cadet, Brion, 1916)

C'est le reproche qui sera fait, par exemple à la résidence construite pour le représentant de la France à Rabat. Prost, aidé de Laprade qui connaît sur le bout des doigts l'architecture des palais maures de l'Andalousie, a conçu une sorte de grande villa californienne, en partie inspirée de la Cour des Myrtes et du pavillon du Généralife à

l'Alhambra, le tout placé dans un grand parc tenant à la fois du jardin à la française et du jardin andalou. Tranchant de Lunel ne craindra pas de faire de la peine à son ancien patron et à ses confrères en la décrivant dans les souvenirs qu'il publie dès 1924 comme une « fastueuse demeure dont le style composite pourrait combler d'aise tout à la fois un roi nègre et quelque Dufayel » (p. 150), remarquant, toutefois avec plus de modération, quelques lignes plus bas, que « les yeux finiront par s'habituer à la formule néo-barbaresque de l'architecture de transition, orgueil de l'Administration protectrice ».

C'est Adrien Laforgue qui fournit peut-être un meilleur exemple de cette dernière définition dans deux de ses œuvres, les Hôtels des Postes de Casablanca et de Rabat, édifices permettant de suivre la filiation du style lyautéen avec le style Jonnart. La poste de Casablanca, terminée en 1918, se présente en effet, du moins pour ce qui est de sa façade, comme une simple copie de l'immeuble similaire que Voinot a terminé à Alger en 1913, quoique avec des dimensions réduites. Même porche à trois arches, reposant sur des colonnes de pierres, surmonté par une galerie à colonnettes desservant les bureaux du dernier étage. Ont en revanche été abandonnées les coupoles de l'édifice algérois, ainsi que le couronnement crénelé de la façade, remplacé par un auvent de tuiles vernissées, de façon à démarquer cet édifice marocain du style particulier à l'Algérie turque.

La Résidence générale à Rabat.
(architectes : Laprade et Laforgue, 1918)

Pour la poste de Rabat qu'il achève en 1925, Laforgue s'est à nouveau référé à son modèle algérois bien que, contrairement à Alger, une servitude exige que l'ensemble du rez-de-chaussée soit traité sous forme de portique permettant le passage des piétons. Mais Laforgue, ne parvenant pas à se dégager de l'emprise de son prototype, maintient le motif des trois arches tout en les flanquant de deux arches secondaires, procédé qu'il a déjà utilisé à Casablanca pour la même raison, quoique avec plus de bonheur

Hôtel des postes de Casablanca.
(architecte : Laforgue, 1918)

La grande poste de Rabat.
(architecte : Laforgue, 1925)

dans la métropole portuaire. De même, il conserve le motif de la galerie à colonnettes en attique, qui, à la différence de Casablanca et d'Alger, n'a plus qu'une fonction décorative, en l'absence d'un étage à desservir. L'horloge murale, dont il surmonte le portique, alourdit inutilement l'ensemble, sans parvenir à racheter l'absence d'originalité de cette façade qui constitue non un progrès mais une régression par rapport à ses homologues algéroise et casablancaise. On ne peut que constater l'impasse à laquelle a conduit un style historiciste qui continuera cependant d'avoir les faveurs de Lyautey, puisque c'est celui qu'il choisira pour le mausolée, imité des marabouts marocains, sous lequel sa dépouille, ramenée au Maroc, reposera de 1937 à 1961.

Entre temps ses architectes, pour ce qui les concerne, y auront renoncé dès son départ en 1924, pour s'aligner sur la pratique de leurs confrères qui, construisant pour des commanditaires privés, n'avaient pas eu à produire systématiquement des œuvres devenues d'arrière-garde, même si elles n'étaient pas désagréables.

A nouveau, c'est chez Laforgue qu'on peut constater l'étendue du revirement. En témoignent éloquemment deux bâtiments qu'il construit alors à Rabat, la Cour d'Appel (aujourd'hui le parlement marocain) et le pavillon de la Musique, cette dernière commande émanant de Borély qui, tout maurrassien qu'il est et tout amoureux qu'il soit du patrimoine marocain, déplore lui aussi l'engouement de Lyautey pour le style Jonnart.

Ici, les colonnades, dont Laforgue orne ses constructions, ne soutiennent plus des arches en plein cintre, comme dans l'architecture lyautéenne, mais sont surmontées d'un entablement reposant directement sur leurs chapiteaux, suivant une mode qui commence à séduire les architectes européens et prend son inspiration dans la Grèce archaïque. Pour le décor, d'ailleurs assez réussi, Laforgue pousse le méditerranéisme encore plus loin dans le temps, puisqu'il évoque les palais de la Crète

Mausolée du maréchal Lyautey, Rabat.
(architecte : Canu)

minoenne que Sir Arthur Evans vient de révéler au monde.
Il est néanmoins clair également, par ces exemples, que l'architecture franco-marocaine, pour avoir renoncé aux « arabisances » lyautéennes, ne se décide toujours pas à rallier les tendances de l'architecture internationale qui va produire les œuvres les plus originales du siècle. Elle passe ainsi directement du goût Jonnart à la mode que va populariser le Salon des arts décoratifs de Paris en 1925 ainsi que celui des Années folles la même année. Ce faisant, elle tourne résolument le dos aux tendances à la pureté des lignes, pourtant si chère à l'architecture marocaine ancienne, qu'illustrent Perret et son disciple Le Corbusier en France et le Bauhaus en Allemagne, puis aux Etats-Unis, prenant ainsi le risque d'un certain provincialisme.
Le parti pris historiciste de Lyautey va néanmoins faire l'objet d'une réhabilitation inattendue à partir des années 1970. En effet, la volonté du roi Hassan II de créer une architecture officielle portant la marque de son règne, les débats ouverts par l'Aga Khan sur l'architecture islamique, la demande d'exotisme imposée par le tourisme de masse, l'apparition, un peu partout dans le monde, du post-modernisme avec le désir d'ancrage dans la tradition qui lui est propre, tout ceci provoque au Maroc l'apparition d'un « néo-lyautéisme » architectural qui n'a pas toujours la discrétion de son modèle. Le monument le plus frappant de cette époque restera, bien sûr, la gigantesque mosquée Hassan II, construite pour marquer la marocanité de la métropole casablancaise. Mais, dans le même temps, par un autre effet caractéristique de la démarche post-moderniste, on réhabilite aussi, pêle-mêle, l'exotisme de fantaisie et l'architecture des colons, que condamnaient aussi bien Lyautey que ses architectes. A Casablanca, le quartier du maârif – le Bab-el-Oued casablancais des années 1950 – est ainsi devenu le Montmartre de la ville tandis que l'Agence urbaine reconstruisait, en 1994, avec une partie du rempart ancien, le minaret pseudo-mauresque de la Tour de l'Horloge, édifié par le Génie en 1911, que les urbanistes français avaient fait démolir.
Le débat sur l'historicisme paraît donc appelé à durer. Ce qui est incontestable, en revanche, c'est le fait que l'apport de la période lyautéenne à l'architecture du Maroc y est aujourd'hui reconnu comme une partie intégrante du patrimoine national, de même que personne ne dénie à Lyautey l'immense mérite d'avoir mis en place, à une échelle inédite pour l'époque, y compris en France, la sauvegarde des villes et des monuments anciens, ainsi que du savoir-faire indispensable à leur conservation. ■

Bibliographie sommaire

François Béghin, *Arabisances*, Dunod, 1983.
Jules Borély, *Le Tombeau de Lyautey*, Paris, Editions de Cluny, 1937.
Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, *Casablanca, mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, Hazan, 1998.
Joseph Marrast (sous la dir de), *L'œuvre de Henri Prost, architecture et urbanisme*, Paris, Académie d'architecture, 1960.
Maurice Tranchant de Lunel, *Au pays du paradoxe*, Paris, Fasquelle, 1924.
Léandre Vaillat, *Le Visage français du Maroc*, Paris, Horizons de France, 1931.

Sauver les remparts d'Essaouira

Roland Paskoff

Roland Paskoff est professeur émérite de la Faculté Lumière de Lyon. Il nous présente les diverses solutions étudiées avec d'autres spécialistes pour sauver les remparts de Mogador-Essaouira des attaques de l'océan.

La ville d'Essaouira, longtemps connue sous le nom de Mogador, est située sur la côte atlantique du Maroc, à environ 300 km au sud-ouest de Casablanca. Fondée dans la seconde moitié du XVIIIe siècle par la volonté du sultan Sidi Mohamed Ben Abdellah, elle présente un caractère pittoresque, sans équivalent en Afrique du Nord, qui tient à ses fortifications à la Vauban, entourant des quartiers anciens aux rues étonnamment rectilignes et larges dont le plan a été tracé par un Français, Théodore Cornut (fig. 1). La création de la ville témoigne du contexte historique de l'époque marquée par la signature de traités de commerce avec des pays européens. Pour animer les échanges économiques, on fit appel à des familles juives et des consulats s'installèrent. Essaouira a été ainsi un authentique centre d'échanges entre civilisations.

LE REMPART

Essaouira a été dotée dès sa création d'ouvrages de défense. La ville est protégée par une enceinte crénelée, percée de portes du côté de la terre et flanquée de bastions face à la mer (photo 1). Les outrages du temps et le manque d'entretien expliquent les désordres qui affectent aujourd'hui le rempart et beaucoup de constructions de la ville ancienne. Une telle situation porte atteinte au patrimoine historique et architectural du pays. Le secteur le plus menacé correspond à la courtine nord, directement baignée par la mer, là où elle protège l'ancien quartier juif, le mellah. Ici, d'anciennes maisons, souvent remarquables par leurs portes d'entrée ornementées et leurs colonnes en pierre avec des chapiteaux sculptés, tombent en ruine. Celles qui s'appuient sur le rempart contribuent à sa stabilité et en s'écroulant elles l'affaiblissent. Or, les vagues de tempête menacent d'ouvrir des brèches dans la muraille (photo 2). L'Unesco, qui a lancé en 1996 un réseau de coopération entre des petites villes côtières du bassin méditerranéen connues pour leur intérêt historique et environnemental, se préoccupe de cet état de choses. Elle a demandé à des experts d'évaluer la dan-

Figure 1. La côte aux abords d'Essaouira (extrait de la carte nautique au 1:10 000, Service hydrographique de la marine, Paris, 1958)

Photo 1. **Sqala de la Kasba du rempart d'Essaouira.**

gerosité de la situation et de proposer des mesures qui permettraient de remédier aux désordres qui affectent le rempart, sans pour autant toucher à l'originalité de l'architecture et au caractère maritime de l'ouvrage.

L'ASSAUT DE LA MER

L'attaque mécanique des vagues représente le processus fondamental qui est à l'origine de l'état de dégradation avancé du rempart d'Essaouira du côté de la mer, dans sa partie nord-est. Sans doute l'existence, à environ 300 m en avant de lui, d'un alignement d'îlots toujours émergés – Jarf Barmil, Doukhana, Jarf Hmam – et, à sa base même, d'un platier rocheux qui découvre à marée basse contribue-t-elle au freinage, par diffraction et rétraction, des houles du nord-ouest dominantes quand elles arrivent à la côte. Même si les plus fortes vagues déferlent avant de l'atteindre, le rempart peut être ici directement frappé en situation de pleine mer par des lames jaillissantes de quelques mètres de haut lorsque, pendant la saison hivernale, se produit une conjonction entre une forte tempête (la hauteur significative de la houle annuelle est de l'ordre de 5 à 7 m), une marne ordinaire de vives-eaux (marnage voisin de 3 m) et de basses pressions atmosphériques qui peuvent relever le niveau de la mer jusqu'à 0,50 m. Dans ce cas, le phénomène de réflexion sur la muraille accroît encore le champ d'agitation de l'eau. Le rempart subit alors des coups de

boutoir répétés qui, en produisant des vibrations, accrues par le phénomène de résonance, fragilisent la paroi en la fissurant. L'air comprimé dans ces fissures les agrandit et les élargit. A l'inverse, une succion se produit lors du retrait de l'eau, ce qui a pour effet d'entraîner le délogement de moellons et de pierres taillées. Les vagues peuvent alors se servir de ces matériaux, auxquels s'ajoutent des galets naturels, comme des projectiles pour bombarder le pied de la muraille, ce qui renforce considérablement leur puissance d'attaque et permet un travail de sape. Ainsi se creusent des cavités qui, en s'élargissant, mettent en porte-à-faux le rempart et conduisent à des écroulements, voire à des ouvertures de brèches.

L'EXPOSITION DU REMPART A L'ATTAQUE DE LA MER

Le rempart d'Essaouira, là où il protège le quartier du Mellah, a fait l'objet de renforcements successifs et de multiples réparations au cours des dernières décennies. C'est donc que son attaque par la mer ne date pas d'aujourd'hui. Cependant, il apparaît que la muraille n'avait pas été conçue à l'origine pour résister à l'assaut des vagues de tempête. Ni son épaisseur – 1,50 m seulement –, ni sa structure en moellons appareillés ne sont celles d'un ouvrage maritime. Il est donc très probable qu'à l'époque de sa construction au XVIIIe siècle, la mer ne l'atteignait pas ou du moins rarement. C'était probablement encore le cas au début de ce siècle. En effet, un plan publié en 1893 indique l'existence d'une plage au pied du rempart, au droit du Mellah. La réalité de cette plage est confirmée par une carte postale datée de 1910. La photographie montre clairement un épais dépôt de galets sous laquelle disparaît le platier rocheux. D'emblée, on ne voit clairement, ni les conditions de sa mise en place, ni les causes de sa disparition. Peut-être s'agissait-il d'une accumulation résiduelle due à l'oued Ksob, un cours d'eau qui atteint aujourd'hui la mer au sud de la ville, mais qui a connu des divagations à l'époque historique et qui a pu déboucher dans un passé plus ou moins lointain au nord. Dans ce cas, la dérive littorale qui porte vers le sud aurait permis un apport et un dépôt de sédiments aux abords du rempart. Comment expliquer maintenant la disparition de l'accumulation de galets dans le courant du XXe siècle ? Il est loisible de penser qu'elle a pu être exploitée pour couvrir des besoins en granulats et finalement épuisée. On est aussi en droit de penser qu'une recrudescence de la fréquence et de la force des épisodes tempétueux pendant notre siècle a eu pour résultat de la disperser totalement. Ces deux hypothèses ne sont d'ailleurs pas contradictoires, mais la solution du problème ainsi posé appelle de nouvelles recherches.

LA PROTECTION DU REMPART

Pour contrecarrer l'attaque mécanique des vagues à la base du rempart, quatre types de solutions peuvent être proposées : (1) la construction d'un ouvrage de protection à la base même de la muraille ; (2) la mise en place de brise-lames au large ; (3) un rechargement en galets à son pied ; (4) la création d'écueils artificiels en avant d'elle.

Photo 2. **Le rempart d'Essaouira au droit du Mellah, à marée haute.**

La construction d'un ouvrage de protection sous la forme d'un talus en enrochement ou en éléments de béton à la base même de la muraille aurait sans aucun doute pour effet d'arrêter toute attaque mécanique de la mer. Mais l'élévation que devrait avoir l'ouvrage – au moins 7 m – aurait aussi comme conséquence de masquer en grande partie la muraille qui n'est haute ici que de 12 m. On porterait ainsi atteinte à la valeur architecturale du rempart qu'il est souhaitable au contraire de sauvegarder.

La mise en place de brise-lames bouchant les deux ouvertures qui séparent les îlots de Jarf Barmil, Doukhana et Jarf Hmam est possible. Ces ouvrages arrêteraient la houle et créeraient un espace de calme en avant du rempart qui se trouverait ainsi à l'abri de l'attaque des vagues, sans que soit pour autant affecté son aspect d'ensemble. Mais cette solution présente trois graves inconvénients. D'abord son coût, car une étude préalable de modélisation serait nécessaire et aussi parce qu'il s'agirait d'ouvrages de grand calibre en raison des profondeurs où on les implanterait et de la force des houles à laquelle ils devraient résister. Ensuite un problème de qualité des eaux littorales, car, en arrière de ces brise-lames, elles seraient moins facilement renouvelées, l'effet de chasse des courants de marée par les ouvertures entre les îlots ayant disparu. Enfin, un impact visuel des ouvrages

à marée basse car, pour être pleinement efficaces, il faudrait qu'ils émergent nettement à marée haute, ce qui implique une cote d'arase au minimum de + 8 m.

Ne serait-il pas plus simple et donc plus économique, de **reconstituer au pied du rempart l'accumulation de galets** qui existait encore au début de ce siècle et qui devait dissiper, au moins en partie, l'énergie des vagues avant que celles-ci n'atteignent la muraille ? Sans doute pas, car les conditions hydro-dynamiques actuelles qui sont celles d'une côte en mode battu, font que l'on est en droit de craindre une dispersion rapide des matériaux ainsi apportés par les tempêtes hivernales. Il faudrait alors procéder périodiquement à de nouveaux rechargements. d'où un problème de coûts récurrents. On court aussi le risque, en fournissant aux vagues déferlantes des galets qui seront utilisés comme outils de sape, d'accroître leur action d'érosion au pied du rempart, ce qui irait à l'encontre du but recherché !

La création d'écueils artificiels pourrait être une autre manière de protéger le rempart. Elle consisterait à édifier sur le platier rocheux qui précède la muraille, un ensemble de récifs sur lesquels se briseraient les vagues avant qu'elles n'atteignent l'ouvrage. C'est ce qui se passe plus à l'ouest où il est à l'abri de l'attaque mécanique de la mer. Ces écueils, hauts de 2 à 3 m, seraient faits de gros blocs d'éolianite et placés sur la ligne des plus basses mers, c'est-à-dire à une centaine de mètres en avant du rempart. En atténuant les houles, celui-ci serait protégé de l'attaque directe des vagues. L'opération présente plusieurs avantages. Sa réalisation peut être rapide car elle est à la fois simple, légère et souple. Elle n'exige pas de modélisation préalable. Elle offre aussi l'avantage de pouvoir faire l'objet de réajustements empiriques au vu des premiers résultats obtenus. L'érection d'un récif artificiel n'est pas irréversible : il est susceptible d'être déplacé, sa forme peut être modifiée. Enfin, c'est là un aspect essentiel du problème, le paysage côtier n'est pas dénaturé.

En dernière analyse, c'est ce dernier projet qui, si l'on prend en compte à la fois des critères d'efficacité, de réversibilité, de coût et de respect de l'environnement aussi bien naturel qu'architectural, mériterait d'être retenu pour mettre à l'abri de la destruction par la mer du rempart historique de la ville ancienne d'Essaouira. ■

Référence bibliographique

MOULINE, Saïd, 1997 : *Essaouira, repères de la mémoire*. Ministère de l'habitat, Rabat, 91 p.

Visages du judaïsme marocain

Philippe Boukhara

Enseignant d'histoire juive à l'Université de Nancy-II, Philippe Boukhara nous aide à mieux connaître cette communauté juive du Maroc, très anciennement implantée dans le pays et qui, sans perdre sa personnalité, a su s'adapter au temps présent.

Comme l'ensemble du judaïsme nord-africain, le judaïsme marocain a pour lointaine origine la judaïsation de tribus berbères par des immigrants de Palestine arrivés avant même l'ère chrétienne. Cette antique civilisation judéo-berbère est attestée par le couscous, invention bien antérieure à la conquête arabe et à l'islamisation.

Rue des juifs à Tétouan. Vers 1910.
© Musée d'art et d'histoire du judaïsme

Les photographies des *Juifs parmi les Berbères* présentées conjointement au Musée parisien d'art et d'histoire du judaïsme et au Musée de la Diaspora à Tel-Aviv ont saisi les Juifs de l'Atlas à la veille de leur basculement dans le monde moderne, et de leur départ en masse pour Israël. Déjà, le professeur Haïm Zafrani avait édité une *Haggadah de Pessa'h* (livre de la Pâque) en langue judéo-berbère. Et le chercheur du CNRS, Jacob Oliel, avait rendu justice au rabbin Mardochée aby Sérour, grand connaisseur du Sahara et guide de Charles de Foucauld qu'il déguisa en rabbin pour lui permettre de voyager en sécurité. Les oasis ont connu au Moyen Age une vie juive florissante, non seulement économiquement mais même politiquement puisque la région connut une période de domination juive, au cours de laquelle une partie de la population noire se convertit au judaïsme. Détruite par les Arabes en 1492 (l'année même de l'expulsion d'Espagne des juifs et des musulmans !), cette entité saharienne est restée inscrite, jusqu'à nos jours, dans la mémoire orale de nombreux habitants du Mali.

L'identité juive marocaine est aussi, bien sûr, judéo-arabe et judéo-espagnole, deux aspects qu'il est bien difficile de démêler dans la mesure où l'Espagne médiévale a d'abord été le lieu d'une civilisation judéo-arabe venue du Maghreb, qui a reflué à partir de la crise de 1391 (aussi importante que celle de 1492) en emportant avec elle l'apport de l'Espagne chrétienne. Toujours est-il que les Juifs du nord du Maroc, autour de Tétouan et Tanger, ont parlé le *'hakitya*, dialecte judéo-espagnol médiéval, jusqu'à ce qu'au xxe siècle la colonisation espagnole les amène à passer à l'espagnol moderne. Dans le reste du pays, un subtil amalgame s'est réalisé entre le patrimoine linguistique et religieux des *tochavim*, les Juifs autochtones, et l'influence des *megorachim*, les nouveaux venus espagnols moins nombreux mais de haute réputation.

Femme juive. Maroc.
© Musée d'art et d'histoire du judaïsme

Cette complexe identité sépharade a été complexifiée encore par les influences coloniales : espagnoles, on l'a vu, mais aussi britanniques à Gibraltar et à Mogador (Essaouira), étrange microcosme anglophile dont les liens avec Manchester ont donné au Royaume-Uni, en 1939, un ministre de la guerre, Hore-Belisha, détesté par la propagande nazie. Influence française bien sûr, bien antérieure au protectorat puisque l'Alliance israélite universelle, créée en 1860, installa sa première école au Maroc en 1862. Cette école de Tétouan fut la première d'un vaste réseau, présent dans douze villes à la veille du protectorat et scolarisant 30 000 enfants à l'heure de l'indépendance, pour une population juive totale approchant les 250 000.

Le maréchal Lyautey considéra que le statut traditionnel du Juif (ou du chrétien) en pays musulman, la *dhimma*, ne devait pas être remis en cause. C'est donc très graduellement que les Juifs purent sortir des *mellahs*, abandonner leurs sombres vêtements obligatoires et nouer avec la métropole des liens qui n'allaient pas jusqu'à la citoyenneté. A la fin de la Première Guerre mondiale, une immigration à la fois juive et musulmane fut organisée à partir de la région d'Oujda vers les banlieues industrielles et ouvrières de Lyon. A Saint-Fons, Vénissieux ou Bron, certaines familles juives furent, hélas, happées par la persécution nazie, puisque l'on dénombre au moins 153 Juifs, venus de douze villes marocaines, morts en déportation : le plus âgé d'entre eux, Messaoud Aknine de Tanger, avait 73 ans, le plus

Bijoutiers juifs. Maroc, vers 1910.
© Musée d'art et d'histoire du judaïsme

jeune, Michael Dray de Casablanca, avait un an. Sans oublier David Ohayon, de Meknès, fusillé au Mont Valérien à l'âge de 21 ans.

Avec le grand tourbillon de la décolonisation, la masse du judaïsme marocain a choisi d'émigrer, plutôt vers Israël pour les classes populaires, plutôt vers la France et le Canada pour les classes moyennes et supérieures. En Israël, la *mimouna,* fête typiquement marocaine qui marque la fin de la Pâque, est devenue fête nationale : ce ne sont plus les voisins musulmans qui viennent apporter la farine ordinaire pour remplacer le pain azyme de la semaine pascale, mais les Juifs de toutes origines qui sont les invités de leurs voisins marocains. Le groupe musical de Schlomo Bar a lui aussi donné un renom universel au village de Tondra, dans l'Atlas, et aux cérémonies de mariage juives marocaines. En France, un écrivain d'avant-garde comme Marcel Benabou a publié en 1995 une étonnante « épopée familiale » autobiographique intitulée *Jacob, Ménahem et Mimoun*, dévoilant la profondeur de son ancrage marocain. Un grand nombre de cadres éducatifs et religieux de la communauté juive française sont issus du Maroc, tant il est vrai que ce pays façonné par la foi, dont les tombeaux de saints rabbins sont visités par les musulmans comme par les Juifs, produit une communauté excellant dans la liturgie et dans la connaissance de l'hébreu. (Les écoles traditionalistes des réseaux Loubavitch et Otzar Hatorah sont d'ailleurs venu compléter le travail plus moderniste de l'Alliance.)

Le passé juif au Maroc comporte ses périodes sombres, faites d'humiliation et de malheur, alternant avec celles qui, comme aujourd'hui, témoignent pour un islam éclairé et hospitalier. Mais la fidélité des Juifs marocains, où qu'ils se trouvent dans le monde, à leurs origines confirme que cette diaspora en train de s'éteindre appartient désormais à l'histoire du Maroc et à l'histoire juive universelle. ■

Tanger réelle, Tanger rêvée

Pierre-Emmanuel Prouvost d'Agostino

Pierre-Emmanuel Prouvost d'Agostino est ce que l'on pourrait appeler un pur intellectuel.
A travers Paul Morand, il a rêvé une ville qu'il a aimée sans l'avoir jamais vue.

J'ai écrit ailleurs : « Il vaut mieux avoir rêvé Venise qu'y être jamais allé… » Hélas ! On voit de près les villes qu'on rêve, et l'on en revient pire encore que déçu, désenchanté. Ces noms enclosent une puissance qui n'appartient qu'au verbe, et que la réalité ne parvient qu'à singer pauvrement, avec des sons, des couleurs et des parfums. On ne rapporte, au pire, que des souvenirs en technicolor de carte postale, au mieux que des désillusions. Car tout plaisir incendie de son paraphe de fusée artificieuse un ciel de désespoir.

J'avoue ne pas connaître Tanger *de visu*, et d'aucuns me disent que la ville a beaucoup perdu depuis qu'elle ne bénéficie plus de la licence politique qui la faisait *internationale*, c'est-à-dire ouverte à tout, et d'abord à toutes les spécialités particulières, d'importation ou non. On rêvera, un jour proche, quand le monde aura tout perdu de ses particularismes, aplani dans une fadeur et une *standardisation* dignes de la cuisine des grands hôtels, aussi luxueusement morne sous tous climats, à ces temps bénis où les nations se côtoyaient sans se sentir obligées de se mêler sans se connaître, apportant en certains lieux privilégiés les contributions respectives de leurs talents et de leurs vices à la couleur locale.

Paul Morand parlera de ce *pot-pourri* méditerranéen dans lequel l'Européen se laisse prendre, engluer, comme la mouche dans la confiture de roses. Facilité que, jadis, les mystères des taux de change, des franchises douanières, des valises diplomatiques et des clauses secrètes des traités permettaient de goûter, dans une impunité de maîtres, à nos voyageurs curieux ! Tanger

posséda toutes les qualités de ces lieux qui, géographiquement, sont localisés sur une carte, et qui, tels ces palais persans des *Mille et Une Nuits*, ont l'air façonnés par la malice d'un génie, de risquer disparaître, évaporés, avec la rosée du matin ou celle du souvenir. Littérairement, artistiquement, elle nous semble aussi lointaine, vivante et réelle, malgré les prestiges de la fable, que les fantaisistes bourgades normandes énumérées par Proust dans *La Recherche*.
Et, de même, la Venise de Byron est-elle celle de Barrès; celle de Wagner est-elle celle de Casanova et Vivaldi; celle de Baffo est-elle la même que celle de Thomas Mann? Sur ces grands corps scintillants de mirages, sur ces cités sans racine, auberges espagnoles du rêve, qui flottent à l'aventure dans les vagues ou les précisions des songeries poétiques, chacun, comme

Eugène Delacroix. ***Vue de Tanger, 1er mars. Carnet.*** (musée du Louvre).

un amant de passage, a cru déposer son plus brûlant baiser. Or les villes les plus attirantes, les plus complaisantes, possèdent le cœur de pierre des courtisanes. Elles vivent, vieillissent et meurent, décrépites de splendeurs ruineuses, leurs façades lézardées comme un maquillage qui s'écaille.

Tanger, parce qu'elle fut *à tout le monde,* comme on dit d'une femme qui n'a pas souci de sa vertu et fait métier de vous laisser l'impérissable souvenir de charmes stipendiés, représente un de ces diamants un peu surfaits dont la puissance de l'imaginaire a taillé les lumineuses et obscures facettes. Elle fait le trottoir du songe. C'est, comme tout ce qui a posé à l'inoubliable, avant que de sombrer à notre époque dans le bassement *touristique*, une *professionnelle.*

Ce n'est déjà pas si mal. C'est le destin de certaines cités de se voir convoitées, prises, reprises, perdues. Il leur en reste, sans doute, un air un peu artificiel ; et le dernier venu sur la place, influencé par ses prédécesseurs, y invente, malgré lui, un de ces styles infâmes qui font tout le charme surréaliste des *cadavres exquis*. *Tanger la bleue, Tanger la blanche* a-t-elle quelque chose du *pittoresque* oriental ? Cet Orient-là nous évoquerait plutôt quelque Trocadéro ancien (d'avant le Palais de Chaillot *remis à l'ordre* par l'Expo de 37), avec ses minarets et ses pergolas, mélange d'Alhambra et de Byzance de théâtre. Les palais de vieux style y côtoient les villas de plâtras blafard, à baies géminées, à arcatures multilobes, à prétentions esthétisantes qui, faute d'être vraiment marocaines ou authentiquement cosmopolites, n'atteignent qu'au genre *mauresque.* Ce côté-là du pittoresque nous fait penser à tout ce qui, dans les foires, porte un nom usurpé : des sœurs *siamoises* au train *fantôme.*

Toute la Méditerranée multiple, en ses hauts lieux d'influences croisées entre Orient et Occident, Europe et Afrique, montre cet aspect non achevé, d'un charme bâtard, d'une pro-

fusion luxueuse et tombant désormais en poussière. Incurie orientale et prétentions *artistiques* – glorieux débris et banlieues de négociants cossus, tripots et grands hôtels : la Méditerranée s'arrête à Tanger – et, cependant, on y sent plus qu'ailleurs le brassage sordide et le dosage subtil de toute chose. Entre nord et sud, est et ouest, c'est une rose tournant aux quatre vents de l'esprit.

Il faut bien croire, d'après ce que nous en dit Morand, y revenant dans les années cinquante, que la Tanger d'autrefois a tout autant déchu que d'autres villes renommées, livrées à l'incurie du profit, à l'exploitation des derniers *modernismes*, succombant déjà à une décadence annoncée, les nouveaux points stratégiques et névralgiques du monde s'étant déplacés, hélas ! bien au-delà de la vieille Europe !

« ... Cet aérodrome était nouveau pour moi. Ces routes asphaltées n'existaient pas, il y a trente ans. La ville a grandi et grossi ; j'ai du mal à la reconnaître. Elle a l'air étonnamment jeune, comme on dit des vieilles personnes. Elle empile les étages de ses maisons sur la plage et ses douros sur les comptoirs des changeurs... »

Tanger n'a plus que des souvenirs de gloire, de turpitude splendide, d'aventures ancestrales à nous raconter.

Elle est une ville qui se conserve, mais où, bientôt, on croisera plus que des fantômes. Elle nous évoque ces vieilles aventurières (de préférence anglaises) qui, revenues de tout, portent avec insolence et séduction quatre tours du monde et cinq maris morts avant elles.

Et pourtant quel symbole de tout ce qui va et vient que cette porte de l'Europe, africaine par paradoxe, qui est tout à la fois la sentinelle et le fermoir de la Méditerranée, là où Hercule planta ses colonnes, au couchant du monde connu, au seuil du grand océan qui, pour les Anciens, symbolisait la mort et la renaissance ? Ces confins de la *Mare Nostrum* latine, ce furent les contrées où traditionnellement l'on situe le point extrême du voyage d'Ulysse. C'est le point ultime de notre connaissance humaniste la plus ancienne – le dernier port avant la haute mer de l'oubli, ou du néant, pour le vieux fonds de civilisation dont nous sommes. C'est la limite d'un monde d'ordre qui contient l'homme, ses légendes et sa pensée dans la mesure d'un cercle d'eaux et de rivages. Morand, dans *Méditerranée, mer des surprises*, ouvrage publié en 1931, nous pose la question : Tanger est-elle encore de la mer close des Anciens ou est-elle déjà de l'Atlantique, dont les vents et les courants viennent la battre, remontant par l'écluse du détroit de Gibraltar ?

« L'Europe dresse ses villes verticalement ; l'Afrique les étend horizontalement ; les toits le cèdent aux terrasses. Tanger la blanche, la musulmane, se rapproche, toute ceinte de vertes collines, des jardins des légations et du quartier européen. Le débarquement à Tanger est difficile, surtout par gros temps, et c'est un spectacle fort divertissant que de voir les dames, effrayées par les lames, au bas de l'échelle de coupée, un pied dans le vide, attendre le moment de sauter dans une méchante vedette tandis que les indigènes leur tendent une main noire qu'elles hésitent à saisir. Sur le quai, des guides et des drogmans, vêtus de gandourahs et de chemises vert tendre, bleu pâle ou saumon, soutachées de broderies d'argent. (...) Il y a dix

ans, on visitait Tanger à dos d'âne ou de mulet; aujourd'hui, on grimpe en Ford jusqu'au quartier arabe. (...) Je n'aime pas beaucoup Tanger. C'est une personne officielle, une fiction diplomatique. Elle ne pousse pas de racines profondes dans la terre de l'Afrique. Ville internationale, ses égouts sont espagnols, son électricité anglaise, ses tramways français et, dans ce guêpier inventé par les chancelleries (afin d'empêcher que l'entrée de la Méditerranée occidentale appartienne à un seul) il y a peu de vrais Marocains.
Mais Tanger est beau, à la minute où, de l'Atlantique, on l'embrasse avec Gibraltar d'un coup d'œil. Entre l'Afrique et l'Europe, il n'y a pas plus d'opposition tranchée qu'entre l'Europe et l'Asie. (...) Ce n'est donc pas dans le sens nord-sud que la vue du détroit est émouvante; c'est dans le sens est-ouest, celui de la communication entre Atlantique et Méditerranée. Les géologues disent que les flots de l'océan surnagent au-dessus des eaux, plus denses en sel, de la Mer Intérieure européenne; mais ils finiront bien par se confondre. Ici l'Apollon blond rencontre les fétiches à clous... Avant que Suez ne fût ouvert, le détroit de Gibraltar, seuil unique, commandait à l'Afrique pleine de lions, aux brumeuses terres galloises et armoricaines, aux îles, aux empires du Pérou et des Guyanes, aux rouges Philippines et aux noires Guinées. Aussi penché à l'avant du paquebot, ne puis-je contourner les murailles de Tanger qui disparaissent au moment précis où, derrière sa falaise penchée Gibraltar apparaît au creux du rocher, sans me recueillir devant ces deux battants de la grande porte du monde occidental. »

Eugène Delacroix. ***Une cour à Tanger.***
(musée du Louvre)

Oui, le mot clé de cette vision, n'est-ce pas celui de *fiction*? Tanger est une invention artificielle – une ville qui n'existe que par décret. Il est vrai que les ruines de leurs grandes architectures durent plus longtemps que la politique des Empires; Mais l'Orient est l'endroit où tout s'efface – et où la sagesse contemplative, l'inertie des hommes préfèrent rebâtir perpétuellement sur les débris et laisser tomber les constructions en poussière. L'œil imparable de Morand a bien noté cette *horizontalité* quelque peu abandonnée, dont la structure procède par superposition de couches d'Histoire et de civilisations successives. Ainsi la *fiction* est-elle aussi, à Tanger, celle de la mémoire et des sensations issues d'une poésie de réminiscences. Encore une fois, on songe aux parentés qu'établit Proust entre le caractère *flottant* de Venise et les cheminements méandreux de la réflexion littéraire.

Les villes *sans racines* s'indissocient en nous de certains épisodes vécus; elles en sont le cadre, et leur image s'intègre pour une grande part à la substance de nos œuvres, ou à la matière de notre vie, recréée par ces dernières. A notre guise, elles gardent une apparence convenue, et changent pourtant de forme selon les éclairages mobiles de la fantaisie, les variations climatiques subtiles du souvenir.

A ce dernier titre, les mêmes mirages éclairent les villes trop belles; favorites du ciel, sans nul doute, elles bénéficient, même laides, d'un enveloppement flatteur de reflets et de lumière. Le climat leur sied – et l'air qu'on y respire vaut mieux que les merveilles qu'on y visite.

Eugène Delacroix. *Terrasse à Tanger.*
(collection privée)

Tanger a le visage d'une figure de style – et cependant elle est mieux qu'un lieu commun ressassé, une destination pour *touriste littéraire*, sur laquelle tous les talents, médiocres ou excellents, se sont *fait les dents*. L'atmosphère y compte davantage que la génuflexion obligée devant les *chefs-d'œuvre de l'art*. On n'y éprouve, à vrai dire, nul danger de se voir exposé à la fameuse satiété stendhalienne devant la profusion du sublime. Ville consulaire, pétaudière diplomatique, arrière-boutique de tous les trafics déguisés en raison commerciale, Tanger eût davantage, pour peu qu'il l'eût connue, séduit le cher Henry Beyle que la morne Civitavecchia, peu fertile en divertissements. Une peinture assez juste de cette atmosphère un peu nerveuse, un peu frelatée, un peu *factice* de la Tanger des années trente, vase clos d'intrigues, de médisances et de plaisirs, ressassés comme un *pensum* par les ressortissants internationaux qui la peuplent nous est donnée par Morand :

« ... Ensuite, tout retombait au néant, et l'on ne pouvait alors rien rêver de plus province que ce petit comptoir accroché au rivage, habité par une cohue de fantômes. La vie semi-coloniale des Européens, leur mollesse, la fiction de leurs activités de gagne-petit, tout me semblait, mentant sur un fond d'azur, un évanescent décor d'escale.

Autour de moi, c'étaient les clabauderies consulaires, le chamaillis des joueurs de bridge, l'apparition branlante des retraités, furtive des repliés, ou, plus fuligineuse encore, des objecteurs de conscience internationaux, des réfugiés politiques, monceaux d'épaves du récent conflit, attendant une nationalité ou, du moins, un passeport. Tout cela créait un prolétariat de chasseurs d'affidavits et de domiciliés éphémères, premières victimes des Etats. (...) Tous ces gens en panne ne constituaient pas une population, encore moins un peuple ; ils semblaient attendre un train qui n'arrivait jamais. »

Tanger, pour les peintres, que ce soit aux yeux de Matisse ou, au siècle précédent, d'Henri Regnault, ce fut, plus qu'un *paysage choisi*, une certaine qualité impondérable de l'air et de la lumière. Le peintre des *odalisques* avoua *« avoir compris là ce qu'étaient le ciel et la couleur »*. Il y revint à maintes occasions et, dans l'usage même qu'il fera de sa ligne épurée et de son classicisme d'expression, après les bariolages cruels de la période *fauve*, sans doute il nous serait aisé de débusquer l'influence des horizons marins, de la blancheur économe des horizons, des murs, des terrasses et de la réflexion particulière que le soleil du Sud fait irradier sur les villes méridiennes de la Méditerranée. Il est, dans les toiles marocaines de Matisse, de ces tons qu'on voit aux céramiques de l'artisanat tangérois, où le vert-nil et le mauve aubergine se juxtaposent sans jurer, rehaussées de linéaments beiges, d'arabesques gris-rose ou de calligraphies brun clair.

Morand, lui aussi, célébrera l'harmonie insensée des couleurs qui, d'une ville disparate, conçue de bric et de broc, hésitant entre l'absence de plan d'ensemble propre au génie de l'Orient, et les éclectismes au cordeau d'un urbanisme importé d'Europe, parvient à faire ce parfait tableau dans lequel les rapports de ton s'épousent ; dans un texte plus tardif, il reviendra à l'évocation de ces paysages uniques qui entourent Tanger, avec leur verdoyante profusion, leur

extraordinaire fertilité végétale, due à l'influence océane, et qui étonne sous ces latitudes :
« La lumière nous transperçait jusqu'à l'âme; les fleurs sauvages montaient à l'assaut de la ville; chaque mois en apportait une vague et, en même temps, livrait à nos fusils une vague d'oiseaux migrateurs : en février les narcisses et les étourneaux, en mars les iris et les pluviers, en avril les soucis et les cailles, en mai les tourterelles et les roses. »
Montherlant, qui vécut quatre mois à Tanger et avoua *n'avoir rien trouvé à en dire*, nous recommande l'excellente méthode qui consiste, en voyage, à dédaigner le charme de tout pittoresque et à ne s'intéresser qu'aux êtres rencontrés. Menteur, comme tous les excellents écrivains, et prêt, comme disait Guitry de Hugo *« à dire tout et son contraire afin d'être vraiment sûr d'avoir tout dit »*, il dédaigne le récit pour voyageurs curieux et nous peint une agitation tangéroise regardée par l'œil subjectif de son désir. L'égoïste sensibilité du voyageur n'est-elle pas la pierre de touche qui nous révèle, en s'enflammant d'une étincelle de désir, tout ce qui le sollicite, l'apparente intimement aux particularités d'une ville ou d'un paysage ? Villes aimées, il vous faut posséder par amour, comme des femmes convoitées – vous désirer et mériter longtemps – non vous faire visite d'impolitesse convenue, sur la foi de votre réputation surfaite ! L'Italie de Stendhal est cent fois plus l'Italie, d'être la patrie intime, la contrée d'élection stendhalienne.
Et, de même que Henry Beyle ordonna qu'on inscrivît sur sa tombe : *« citoyen milanais »*, Montherlant voulut, affirme-t-il dans *Coups de soleil*, qu'on lui conférât la qualité de : *« citoyen algérois »*.
Mais qu'est-ce qu'être *citoyen tangérois* ? C'est avoir, si l'on ose dire, *Sa patrie en Tanger* ; cette ville dont le nom même sonne à la fois comme un écho de tous les dangers désirables, comme une sonorité douce, le nom d'une pâtisserie à la fleur d'orange. patrie, paradoxalement, faite de tous les cosmopolitismes. mais il exista naguère des cosmopolitismes qui ne furent pas des renoncements ou des faillites d'identité – et dont les papiers et passeports en règle étaient les pages de quelques grandes œuvres écrites. Qui mieux que le grand Paul Bowles aura mérité ce titre à la postérité . Il fut, mieux que tout autre, parmi les écrivains qu'il sut rassembler dans ce comptoir perdu aux bornes de l'Europe et aux portes de l'Afrique, l'âme d'une époque et d'un Tanger recomposé par son œuvre. On discutera longtemps pour déterminer quelle part d'influence exercent les lieux sur une inspiration – et en quoi cette inspiration transforme les lieux – jusqu'à y établir des réalités mythiques et l'existence de mensonges plus vrais que vrais. Ne montre-t-on pas aux naïfs touristes ébaubis le *balcon de Juliette*, à Vérone ? Il se peut que Tanger, pour jamais, ne vive plus sa belle existence de légende littéraire qu'entre les pages des romans de Bowles et des écrits de quelques autres.
Etre citoyen de Tanger, ce sera désormais importer partout avec soi la réminiscence mi-réelle, mi-rêvée de cette étrange patrie, non comme voyageur, *à la semelle de ses souliers*, mais emporter, sans doute, dans la tombe, dans l'oubli, le visage d'une Tanger perdue. ■

Imprimé en Union européenne
Achevé d'imprime en janvier 2000 par N. Fortin, imprimeur, à Brétigny-sur-Orge